



RAPPORT RSE

2022-2023

RAGT, partenaire du monde agricole,
créateur de solutions innovantes pour les défis de demain

EDITO

par Laurent Guerreiro
Président du Directoire

Notre Groupe est engagé pour inscrire notre chaîne de valeur dans une dynamique de performance, de résilience et de mieux vivre ensemble. Notre démarche a bien évidemment l'objectif premier de s'adresser aux collaborateurs du Groupe en mettant en lumière certains développements particulièrement remarquables, mais ambitionne également de toucher les acteurs de l'agriculture pour démontrer notre engagement dans la transformation des modèles agricoles en accompagnant les agriculteurs dans la complexité des challenges du Green Deal (Pacte vert européen).

Notre mission illustre bien l'engagement, « Être le partenaire du monde agricole, créateur de solutions innovantes pour relever les défis de demain », et aussi le défi d'un développement durable.

Pour la 5ème année, nous formalisons au travers de ce rapport notre contribution volontaire à ce défi. Notre démarche RSE se structure pour en faciliter la lecture et la diffusion, mais elle demeure une démarche sincère qui se base sur notre travail de tous les jours, en prenant en compte les préoccupations sociales, environnementales et sociétales de plus en plus marquées.

L'engagement de tous en interne pour faire de la RSE, un projet d'entreprise collaboratif et transversal, accompagnant les transformations, ne cessera d'être promu au quotidien. A noter un renforcement du pilotage ESG (Environnement, Social, Gouvernance) engagé, articulé autour de 3 programmes stratégiques :

- E - « Empreinte environnementale »
- S - « Social - QVCT »
- G - « Agriculture durable »

La structure de notre rapport RSE annuel évolue pour vous permettre de découvrir pour chacun des programmes, et des questions de durabilité associées, notre performance, nos engagements et actions concrètes sur l'exercice, mais aussi la trajectoire et feuille de route définie.

Bonne lecture !

SOMMAIRE

Gouvernance	3
Modèle d'affaires	5
Matrice de matérialité	9
Programme Environnement : Empreinte environnementale	12
Atténuation du changement climatique	13
Transition énergétique	17
Adaptation au changement climatique	21
Gestion des déchets et économie circulaire	25
Préservation de la biodiversité	29
Programme Social : Social - QVCT	34
Santé, sécurité et QVCT	35
Inclusion, égalité, diversité	41
Attractivité, développement des compétences et fidélisation des collaborateurs	45
Programme Gouvernance : Agriculture durable	52
Transition des modèles agricoles	53
Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire	57
Annexes	63

LA GOUVERNANCE DU GROUPE RAGT

La société RAGT exerce une double mission. D'une part, elle assure l'animation et le pilotage du Groupe, avec en particulier la définition et le suivi de la stratégie et de la politique générale.

D'autre part, la société RAGT fournit à ses filiales et sous-filiales une assistance administrative dans les domaines suivants : juridique, comptable et fiscal, informatique, ressources humaines, communication et relations publiques, expertise immobilière et assurances.

Pour remplir ses missions, la société RAGT s'est dotée depuis 2001, d'une gouvernance composée d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire. Ce mode d'administration et de direction consacre une nette séparation entre les fonctions de direction et de contrôle.

Le Directoire

Le Directoire assure au quotidien la gestion et la direction de la société. Pour se faire, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Seul le Président du Directoire dispose du pouvoir légal de représentation de la société à l'égard des tiers.



Laurent Guerreiro
Président du Directoire



Nicolas Lecat
Membre du Directoire
Directeur Général de RAGT
Plateau Central

Le Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion et de la direction de la société par le Directoire. Le Président du Conseil de surveillance assure trois missions principales qui lui sont propres. Il s'agit de la relation et du partage de la stratégie avec le Directoire, de la liaison avec les actionnaires et de la représentation institutionnelle de la société.



Daniel Segonds
Président du Conseil de
surveillance

LA GOUVERNANCE RSE

En complément sur 2022, s'est mise en place une nouvelle instance, baptisée "Comité de Direction Groupe" composée à la clôture de l'exercice de :

Laurent Guerreiro, Président du Directoire
Natacha Alaux, Secrétaire générale

Nicolas Lecat, Directeur général Métier Plateau Central, membre du Directoire

Bertrand Malaval, Directeur administratif et financier Métier Plateau Central

Damien Robert, Directeur général Métier Semences
François-Olivier Cailleau, Directeur général adjoint Métier Semences

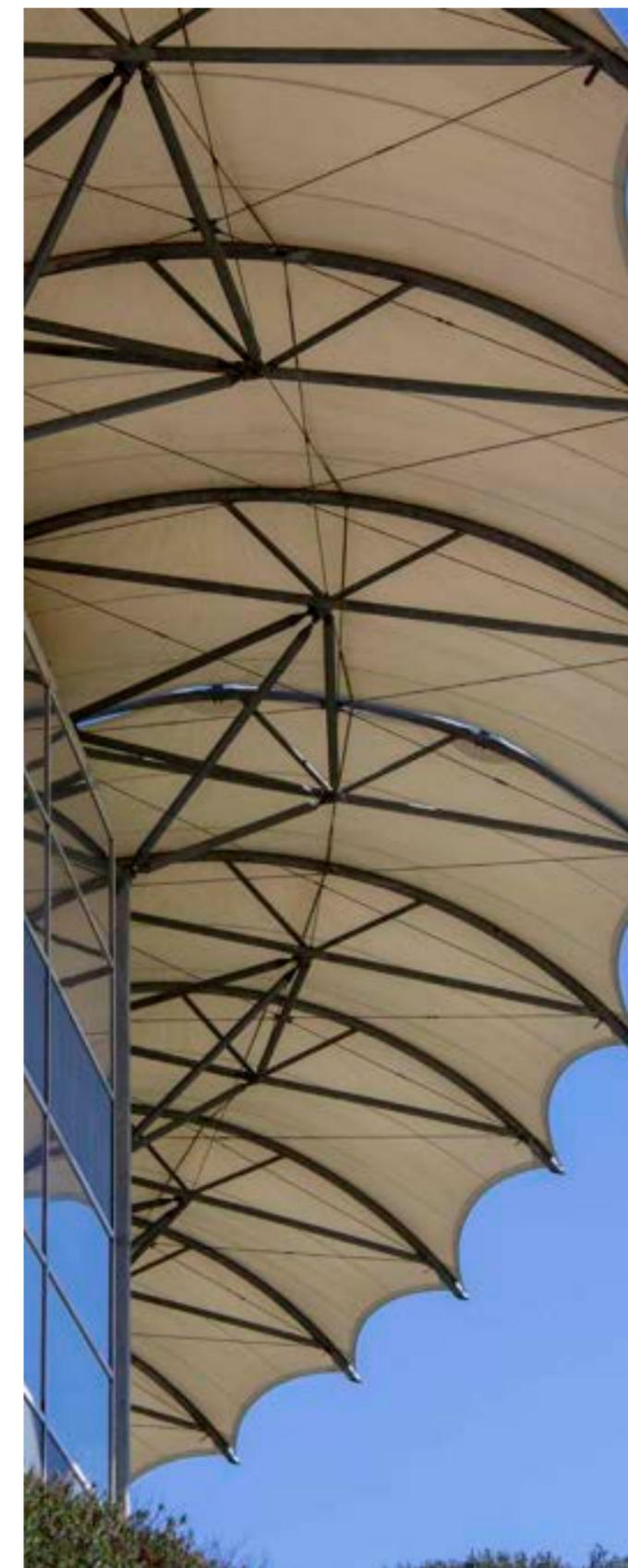
Sébastien Chatre, Directeur général RAGT 2n

Olivier Lucas, Directeur activité valorisation Métier Semences

Ludovic Lopez, Directeur administratif et financier Métier Semences

Ce Comité de direction Groupe, instance transversale de pilotage des politiques et des actions Groupe (dont les politiques développées dans la présente DPEF), vient en complémentarité des instances de direction des Métiers, et se réunit une fois par mois.

Le déploiement de la démarche RSE du Groupe est assuré au sein du pôle Ressources Humaines (RH), au travers d'une animation de projet associant la Direction du pôle RH, deux membres équipe projet, et plus d'une cinquantaine de contributeurs tous métiers confondus.



MODÈLE D'AFFAIRES CHAÎNE DE VALEUR

Rouergue, Auvergne, Gévaudan, Tarnais,
les quatre régions dans lesquelles RAGT puise son origine.

Le Groupe RAGT est connu depuis longtemps en Rouergue et dans les régions voisines, il l'est aussi de très nombreux agriculteurs dans toute la France et hors de ses frontières. En effet, le Groupe RAGT, entreprise régionale née en Aveyron où ses racines sont toujours bien vivaces, est allé au fil des décennies se confronter aux grands marchés internationaux. Le Groupe conserve un actionnariat original et fort, majoritairement historique, resté ancré dans le monde agricole.

RAGT, un siècle de passion pour l'agriculture et l'innovation

Créée en 1919 par des agriculteurs pour les agriculteurs, le Groupe RAGT s'est donné comme objectif d'assurer

leur formation, de diffuser auprès d'eux le progrès technique, de leur fournir des produits de qualité, de promouvoir et d'accompagner les productions animales et végétales.

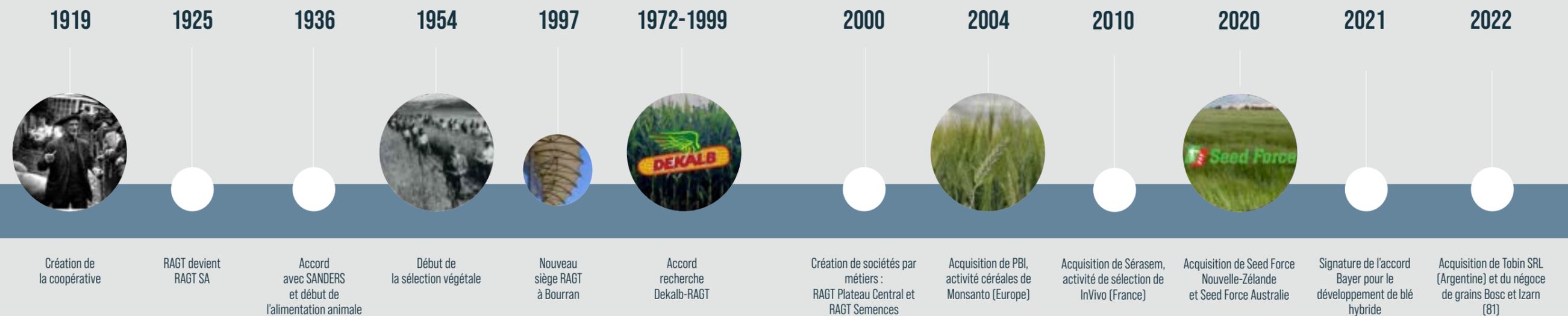
Nos valeurs humaines

Comme l'introduit notre cadre de référence, l'adhésion des individus aux valeurs mises en avant au sein du groupe :

- professionnalisme, rigueur, travail
- modestie, respect mutuel et aussi
- ambition, audace et authenticité

est reconnue comme un élément important pour le projet de l'entreprise, tout en veillant à maintenir une certaine diversité des personnalités sans laquelle il n'y a pas de vie de groupe.

LA TRAJECTOIRE





RAGT SA est la holding animatrice du Groupe regroupant les services supports suivants :

PÔLE RH



PÔLE Juridique & Assurances



PÔLE DSI/TN



PÔLE Fiscalité



PÔLE Finance



PÔLE Communication & Relations publiques



PÔLE RSE



RESSOURCES
70 Collaborateurs

CRÉATION DE VALEUR
Développement du capital immatériel
Chaque Pôle d'activité contribue à son niveau à une meilleure prise en compte des préoccupations sociales, environnementales et sociétales

OPÉRATIONS ET QUALITÉ

2 ACTIVITÉS

- 1 Production au champ
- 2 Fabrication de semences en usine

RESSOURCES

20 000 hectares de production dans 22 pays
850 agriculteurs multiplicateurs en France
7 sites industriels en Europe

PÔLE ANIMAL

RESSOURCES

3 usines de fabrication d'aliments
132 collaborateurs
2 réseaux de commercialisation : RAGT-Sanders / Terrya

CRÉATION DE VALEUR

230 000 tonnes d'aliments fabriquées
180 000 tonnes commercialisées
Alimentation animale durable
Filières animales (GID Lacaune, SICA 2G, OVI Plateau Central, CELIA)
2 MILLIONS d'animaux nourris chaque jour

RECHERCHE

RESSOURCES

Entre 15 et 18 % du CA de RAGT Semences
400 collaborateurs
32 espèces de grandes cultures travaillées
21 stations de recherche

CRÉATION DE VALEUR

256 nouvelles variétés inscrites par an
INNOVATIONS GÉNÉTIQUES
AGRICULTURE RENTABLE et DURABLE
ADAPTATION au changement climatique
ATTÉNUATION de l'impact environnemental

CRÉATION DE VALEUR

28 000 tonnes livrées
CERTIFICATIONS & ACCRÉDITATIONS
75% de la production de semences (au champ) FAITE EN FRANCE

VALORISATION

ACTIVITÉ

Interface des activités Recherche, Opérations et qualité, Business

RESSOURCES

4 départements à expertise
• Expertise produits
• Agronomie outil innovation
• Marketing communication
• Licences et support marchés

CRÉATION DE VALEUR

SOLUTIONS SEMENCES :
• PORTFOLIO ADAPTÉS aux différents marchés,
• TRANSITION DES MODÈLES AGRICOLES

NOTRE MISSION :

ÊTRE LE PARTENAIRE DU MONDE AGRICOLE, CRÉATEUR DE SOLUTIONS INNOVANTES POUR RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN.

BUSINESS ET TERRITOIRE

RESSOURCES

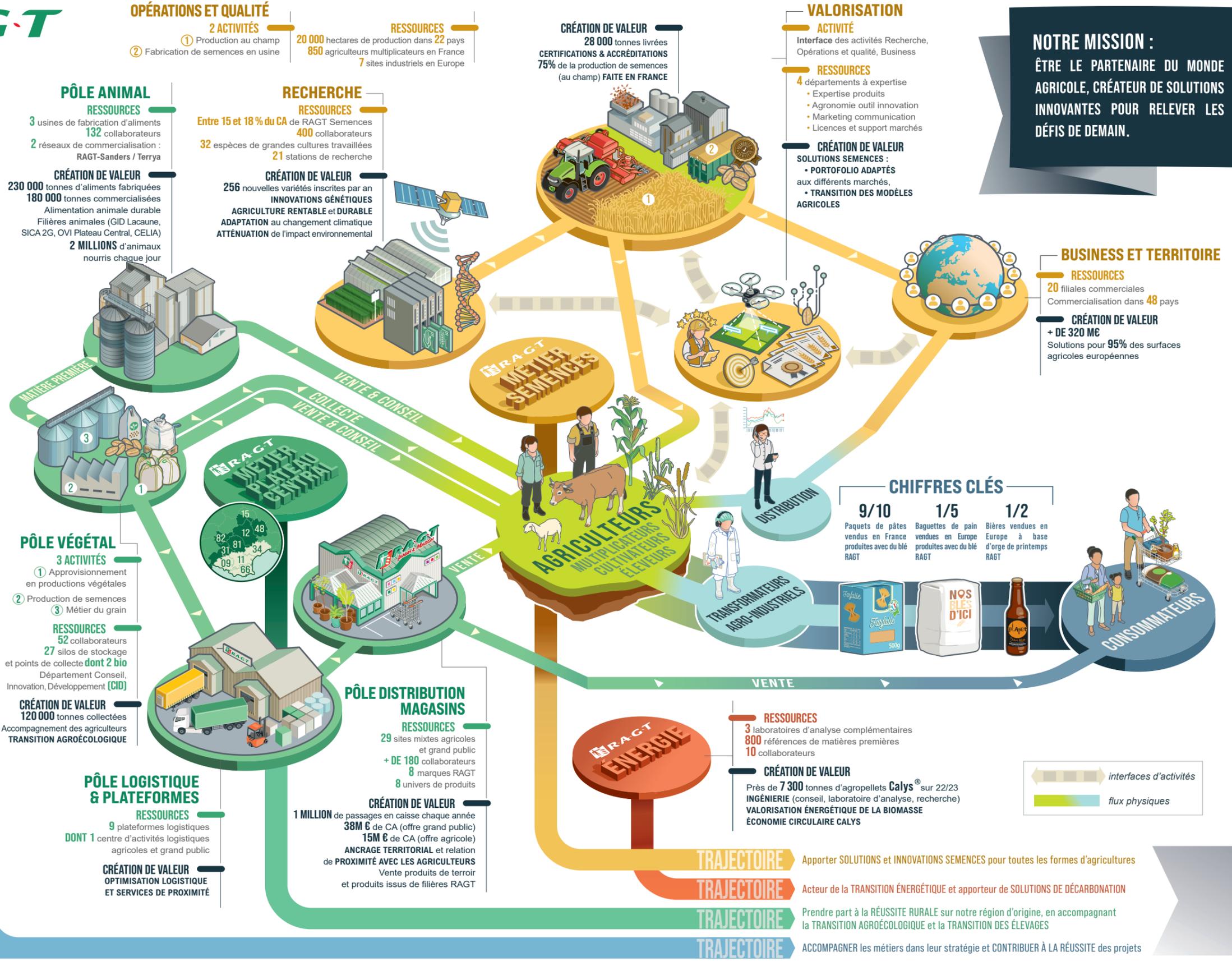
20 filiales commerciales
Commercialisation dans 48 pays

CRÉATION DE VALEUR

+ DE 320 M€
Solutions pour 95% des surfaces agricoles européennes

CHIFFRES CLÉS

9/10 Paquets de pâtes vendus en France produits avec du blé RAGT
1/5 Baguettes de pain vendues en Europe produites avec du blé RAGT
1/2 Bières vendues en Europe à base d'orge de printemps RAGT



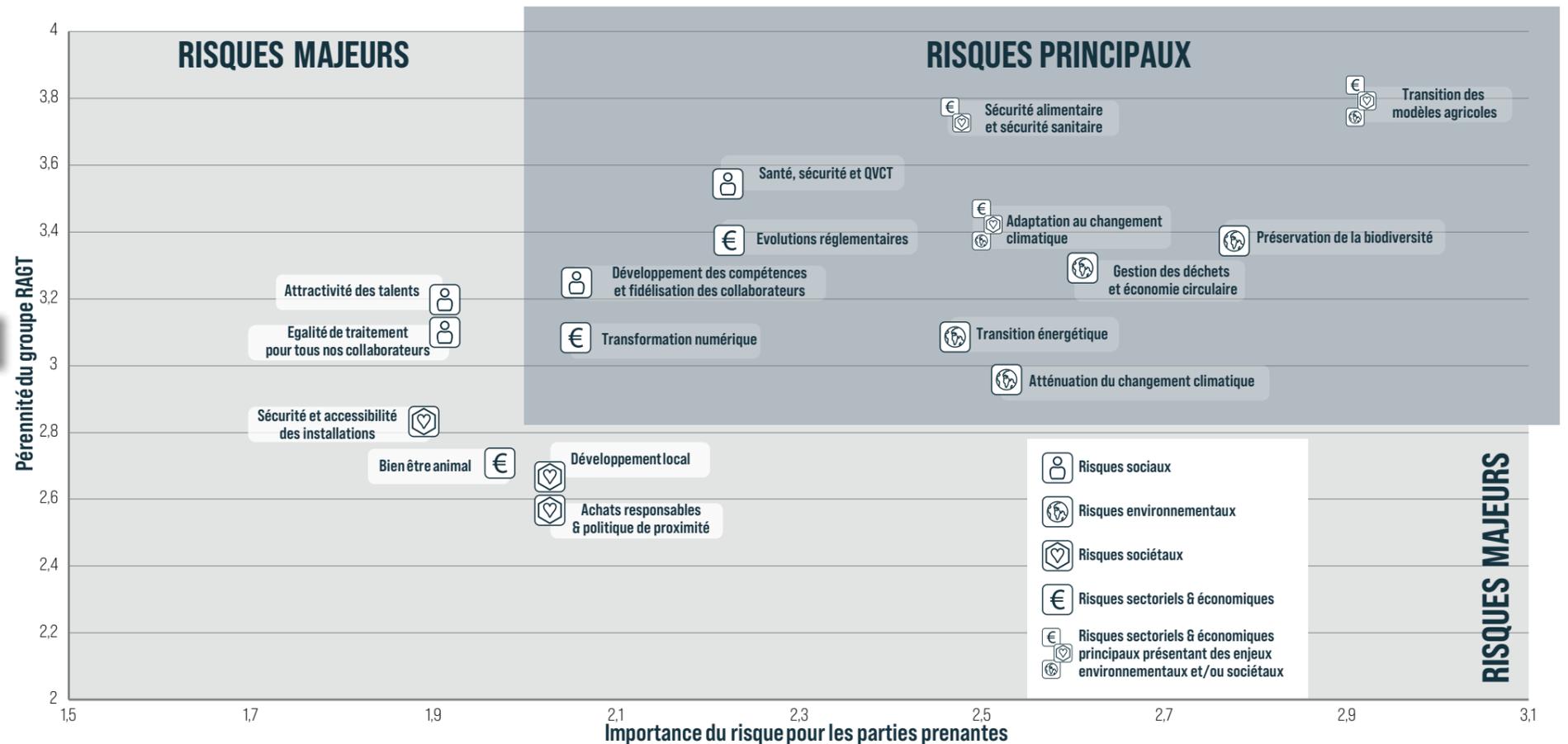
interfaces d'activités
flux physiques

- TRAJECTOIRE** Apporter SOLUTIONS et INNOVATIONS SEMENCES pour toutes les formes d'agricultures
- TRAJECTOIRE** Acteur de la TRANSITION ÉNERGÉTIQUE et apporteur de SOLUTIONS DE DÉCARBONATION
- TRAJECTOIRE** Prendre part à la RÉUSSITE RURALE sur notre région d'origine, en accompagnant la TRANSITION AGRÉCOLOGIQUE et la TRANSITION DES ÉLEVAGES
- TRAJECTOIRE** ACCOMPAGNER les métiers dans leur stratégie et CONTRIBUER À LA RÉUSSITE des projets

MATRICE DE MATÉRIALITÉ NOS PROGRAMMES ESG

Nos 3 axes stratégiques RSE

<p>PROGRAMME ENVIRONNEMENT</p> <p>- Empreinte environnementale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atténuation du changement climatique - Transition énergétique - Adaptation au changement climatique - Gestion des déchets et économie circulaire - Préservation de la biodiversité
<p>PROGRAMME SOCIAL</p> <p>- QVCT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Santé, sécurité et QVCT - inclusion, égalité, diversité - Attractivité, développement des compétences et fidélisation des collaborateurs
<p>PROGRAMME GOUVERNANCE</p> <p>- Agriculture durable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transition des modèles agricoles - Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire



La matrice de matérialité permet de visualiser le résultat du travail de hiérarchisation des risques mené sur l'exercice 2018-2019. Elle fait apparaître 11 risques principaux affectant la pérennité du Groupe RAGT à court et moyen terme tout en considérant l'importance de ces risques pour nos parties prenantes.

Des travaux sont en cours sur l'intégration de la réglementation CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) qui nous sera applicable à compter de l'exercice 2025-2026. Une nouvelle hiérarchisation des risques est ainsi prévue sur l'exercice 2024-2025 avec l'application des principes de double matérialité (matérialité d'impact et matérialité financière).

A ce titre et au regard d'enjeux RSE émergents, les questions de durabilité jusqu'ici traitées évoluent. À noter :

- Les enjeux « Évolutions réglementaires » et « Transformation numérique » ne sont plus traités en tant que « risque principal », la conformité réglementaire

étant recherchée pour l'ensemble des questions de durabilité et la digitalisation, un objectif transversal pris en compte dans tous les projets de RAGT;

- Un nouvel enjeu : « Inclusion, égalité, diversité » décrivant notamment notre politique handicap;
- L'enjeu « Développement des compétences et fidélisation des collaborateurs » est élargi aux questions d'attractivité et de marque employeur;
- Les risques suivants sont renommés :
 - Protection des milieux => Atténuation du changement climatique
 - Maîtrise des consommations énergétiques => Transition énergétique
 - Aléas climatiques => Adaptation au changement climatique
 - Maintien de la biodiversité => Préservation de la biodiversité
 - Santé, sécurité et conditions de travail => Santé, sécurité et QVCT.



1 | EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE



ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

P. 13 À 16



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

P. 17 À 20



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

P. 21 À 24



GESTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

P. 25 À 28



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

P. 29 À 32

1.1 | ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La thématique de l’empreinte carbone est un enjeu matériel pour le Groupe RAGT. Face au défi du réchauffement climatique, le monde agricole a un rôle à jouer sur son atténuation. La France dans sa Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) a défini des lignes directrices pour atteindre son objectif de neutralité carbone d’ici 2050. L’agriculture peut contribuer à l’atteinte des objectifs, par un travail de réduction de ses émissions, par son potentiel de séquestration de carbone dans les sols agricoles mais aussi par la transition agroécologique. Le Groupe RAGT, en tant que partenaire du monde agricole se sent pleinement concerné.



KPI : RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES SCOPES 1, 2 & 3

Périmètre : 100 % des activités du Métier de Plateau Central, de RAGT SA, de RAGT Energie, et des activités françaises du Métier Semences (sachant que 70 % de la production de Semences est réalisée en France)

Unité : tCO2e

Dans le cadre des définitions de l’ADEME et de l’Association Bilan Carbone, le suivi des émissions de gaz à effet de serre des scopes 1, 2 et 3 correspondent :

- Scope 1 : émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l’intérieur du périmètre organisationnel. On y retrouve : (i) les émissions directes des sources fixes de combustion, (ii) les émissions directes des sources mobiles de combustion, (iii) les émissions directes des procédés hors énergie, (iv) les émissions directes fugitives et (v) les émissions issues de la biomasse.
- Scope 2 : émissions indirectes associées à la production d’énergie électrique, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l’entreprise.
- Scope 3 : tous les autres postes d’émissions indirectes de gaz à effet de serre d’une entreprise à savoir : le transport de marchandises amont, aval, les déplacements domicile-travail, les déplacements des visiteurs et des clients, les déplacements professionnels, les achats et immobilisations de biens, la gestion des déchets, les actifs en leasing amont, les achats de services, l’utilisation des produits vendus, les actifs en leasing aval, la fin de vie des produits vendus, les investissements et les autres émissions indirectes.

Bien que cela ne soit pas une obligation réglementaire, le Groupe RAGT s’engage à produire d’ici à fin 2024 son tout premier BEGES (Bilan des Emissions de Gaz à Effet de Serre) sur un périmètre réduit (activités France scopes 1 et 2) avec l’objectif d’élargir le périmètre de comptabilisation des émissions sur les exercices suivants (scope 3 en année 2). Le Groupe se fixe également pour objectif de définir une trajectoire de décarbonation sur les scopes 1 et 2, en ligne avec les Accords de Paris dès 2025 (scénario 1,5°C), qui sera ensuite suivie.



TRAJECTOIRES ET OBJECTIFS

Années	Fin 12/2024	Fin 12/2025	Fin 12/2026	Fin 12/2027	Fin 12/2028
Objectifs annuels de réduction des émissions de GES – Périmètre France	Fournir un Bilan Carbone Scopes 1 et 2	Fournir une trajectoire de décarbonation Scope 1 et 2 scénario 1,5°C Fournir Bilan Carbone Scope 3	Suivre la trajectoire Scope 1 et 2 Fournir une trajectoire de décarbonation Scope 3	Suivre la trajectoire Scope 1, 2, 3	Suivre la trajectoire Scope 1, 2, 3

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2022/2023 EN BREF

Réduire notre empreinte carbone

- Actions initiées concernant les scopes 1 et 2 :
 - Actions du groupe de travail Energie – Cf. enjeu « Transition énergétique »
 - Newsletter RSE Groupe RAGT France intitulée « *Agissons ensemble – Episode 1 : Réduisons notre consommation d'énergie* » : information sur le plan de sobriété énergétique de la France ; chiffres clés RAGT et nationaux ; bonnes pratiques à adopter sur l'ensemble des sites
 - Siège social du Groupe – Site de Bourran : chantier de remplacement total des dispositifs de chauffage et de climatisation pour une solution plus efficiente (1^{ère} déclaration OPERAT réalisée en application du décret tertiaire) ; installation de bornes de recharge de véhicules électriques / hybrides.
- Actions initiées concernant le scope 3 :
 - RAGT Energie : apporteur de solution de décarbonation des systèmes de chauffe industriels au travers de ses deux métiers (Agropellets Calys et Ingénierie)
 - Travaux communs Métiers Plateau Central / Semences sur un 1er levier identifié : les Cultures Intermédiaires Multi Services (CIMS)
 - Un partenariat renforcé entre le Groupe RAGT et le syndicat Jeunes Agriculteurs (JA) portant un groupe de réflexion et de travail bas carbone
 - Une collaboration avec Bayer dans le cadre de leur projet Ag4Climate ayant pour objectif d'améliorer le contrôle des émissions de GES dans l'agriculture (éviter/séquestrer), articulé autour de deux axes : les CIMS dans les rotations de culture et la collecte de données numériques de captation de carbone sur des fermes pilotes (RAGT identifié en tant qu'expert et fournisseur de couverts)

- Volonté de construire et mettre en œuvre une stratégie « bas carbone » tout au long de notre chaîne de valeur : À titre d'exemple, le département valorisation du Métier Semences travaille activement sur une méthode d'évaluation multicritères de ses solutions. Ainsi avec cette méthode, les solutions RAGT peuvent être évaluées sous 2 critères carbone (réduction des émissions et captation). Les équipes se forment sur le sujet et explorent des outils tels que « Carbon Extract » développé par « Agrosolutions »
- Focus filiales :
 - > RAGT Australia : parrainage de deux projets sur l'étude de la santé des sols et de la séquestration de carbone, RAGT fournit les variétés nécessaires
 - > RAGT New Zealand : changement packaging semences à l'étude :
- Contexte : absence de filière de recyclage nationale pour les sacs en polyéthylène
- Opportunité : changement de marque de Seed Force à RAGT NZ (New Zealand)
- Objectif : étude du passage aux sacs en papier (alternative plus durable) jusqu'ici utilisés uniquement pour les mélanges (enquête menée auprès des clients pour évaluer les critères de qualité, de manipulation et de durabilité).

Réaliser notre 1^{er} bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) et définir une trajectoire de décarbonation

- Sur l'exercice 2020-2021, l'activité « opérations et qualité » de RAGT Semences avait réalisé un 1er travail de comptabilisation des émissions de GES, servant ainsi de point de départ et de retour sur expérience pour les travaux à venir.

FEUILLE DE ROUTE

BEGES – exercice 2024-2025 et suivants

- La première action à mener est l'instruction et le cadrage du projet sur l'exercice 2023-2024 (choix et paramétrage de la solution, rétroplanning, budget, identification des parties prenantes du projet (ressources restant à définir)...).
- La sensibilisation des parties prenantes internes du projet sera un préalable ; elles seront invitées à participer à une action type Fresque du Climat. A cette occasion, la trajectoire définie dans le présent document sera partagée.
- Enfin, une réunion de lancement du projet organisée au plus tard fin juin 2024 permettra de réunir l'ensemble des contributeurs et de délivrer une première action de formation sur le BEGES (scopes d'émissions, méthodologie de comptabilité carbone, outil...).

Poursuite des actions initiées sur scopes 1, 2 et scope 3 – exercice 2023-2024

Mise en application loi LOM : verdissement flotte véhicules RAGT

Décarbonation chaîne de valeur : partenariats avec agro-industriels – à moyen / long terme



1.2 | TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Consommer moins, consommer mieux et consommer autrement (autoconsommation), l'objectif de toutes les entreprises du Groupe pour réduire ses coûts d'exploitation, augmenter la performance, mais aussi contribuer à l'échelle nationale et mondiale aux objectifs de sobriété énergétique (raréfaction des ressources) et de réduction des émissions de GES.



KPI : TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23
Consommation annuelle en énergie (électricité + gaz) [en kWh] des sites industriels représentatifs RAGT France par tonne fabriquée (semences et aliments pour les animaux) <i>[Sites industriels représentatifs RAGT France : RAGT Semences Molinières ; RAGT Semences Estillac ; ProdiAl Albi ; ProdiAl Rignac ; Promash. Périmètre représentant en moyenne 65 % de la consommation annuelle en électricité et 85 % de la consommation annuelle en gaz des sites RAGT France]</i>	/	/	/	/	655 kWh / tonne de semences 65.5 kWh / tonne d'aliments
Tonnes d'agropellets Calys (RAGT Energie)	509 T	564 T	253 T	2 320 T	7 299 T
TRAJECTOIRE ET OBJECTIFS SCORES CIBLES	22/23		23/24		
Consommation annuelle en énergie (électricité + gaz) [en MWh] des sites industriels représentatifs RAGT France par tonne fabriquée	/		Nouvel indicateur; un objectif de réduction [en %] sera fixé pour l'exercice 24/25		
Tonnes d'agropellets Calys (RAGT Energie)	7 299 T (objectif dépassé)		10 000 T		

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2022-2023 EN BREF

Articuler politique énergie et trajectoire de décarbonation

- Point d'étape des travaux du groupe de travail énergie à clôture de l'exercice :
 - Un groupe de travail énergie toujours effectif comptant 1 chargé de projet énergie
 - Un contrat cadre électricité Groupe RAGT France conclu pour les années 2024 et 2025
 - Un raccrochement des établissements RAGT 2n Anncœullin, ProdiAl Albi et Rignac au contrat cadre gaz Groupe RAGT France (fin de contrat : fin 2024)
 - Un processus de veille et de reporting effectif
 - Un projet pilote ENR (Energies Renouvelables) à l'étude en France : installation de panneaux photovoltaïques à l'usine de fabrication d'aliments ProdiAl située à Albi.

Agir pour la valorisation énergétique de la biomasse végétale et la décarbonation des systèmes de chauffe industriels

- RAGT Semences : axe fort de recherche sur les espèces et variétés adaptées à la méthanisation
- RAGT Energie, acteur de la transition énergétique française [Zoom].



Q | ZOOM

RAGT ENERGIE, ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE FRANÇAISE

Depuis sa création en 2006, RAGT Energie est un acteur incontournable dans la recherche et le conseil en valorisation énergétique de la biomasse, reconnu notamment au travers de son concept breveté Calys. Un chauffage moins gourmand en énergie fossile c'est la réponse qu'apporte aujourd'hui RAGT Energie aux industriels et collectivités en quête de verdissement de leur réseau de chaleur (> 50 % d'énergies renouvelables sur le réseau). Avec ses 70 tours, plus de 180 000 salariés et près de 4 millions de m² chauffés, le réseau de chaleur et de climatisation du quartier d'affaires de La Défense a engagé en 2022 des travaux de rénovation énergétique. Précédemment alimenté au fioul lourd, IDEX La Défense, principal concessionnaire du réseau de chaleur, a identifié la solution des agropellets Calys pour baisser considérablement l'impact énergétique du quartier. Fabriqués à partir de matières premières d'origine agricole [déchets verts, paille de colza ou maïs, coques de tournesol, noyaux d'olives, sarments de vignes], ce combustible a de nombreux atouts :

- Réduction de l'empreinte carbone : au-delà de la valorisation des déchets, les résidus agricoles sont récoltés dans un rayon restreint autour de la centrale puis acheminés par train
- Contribution au développement du territoire : les cendres issues de la combustion seront valorisées localement au moyen de plans d'épandage pour fertiliser les sols
- Catalyseur de l'économie locale : création d'emplois pour la récolte, le conditionnement et l'acheminement des agropellets

RAGT Energie accompagne également la transition énergétique de La Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) et de la ville de Grenoble.

FEUILLE DE ROUTE

Articuler politique énergie et trajectoire de décarbonation

- Mise en œuvre d'un projet ENR pilote (énergies renouvelables) - À court/moyen terme
- Accompagnement externe type audit énergétique sur un site industriel représentatif à l'étude - À moyen terme
- Politique « énergie » à aligner avec la future trajectoire de décarbonation, incluant les orientations en termes d'énergies renouvelables - Fin décembre 2025
- Veille sur la mise en application de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 - Ombrières solaires parkings extérieurs - Echéance réglementaire 2028.

RAGT Energie, acteur de la transition énergétique française

- Poursuite des projets : IDEX La Défense, CPCU, ville de Grenoble
- Développement de la solution Calys® sur des projets industriels (décarbonation d'installations industrielles)
- Travaux et veille sur les domaines d'application du BIOCHAR (traitement thermique de la biomasse) qui est un nouvel axe de transition énergétique et écologique, auquel le Groupe pourra prendre part significativement, notamment sur les utilisations sols mais également filtration et substitution charbon. Une norme sur le sujet est en cours de rédaction.

ÉCLAIRAGE



NICOLAS LECAT
Directeur général
RAGT Plateau Central
Pilote du groupe
de travail énergie

Les enjeux énergétiques sont prépondérants dans nos activités et l'inflation du coût de l'énergie a engendré des conséquences majeures dans le secteur agricole. Au vu des répercussions sur nos charges de production en début d'année 2022, le Comité de Direction Groupe a décidé de constituer un groupe de travail énergie transversal aux différents Métiers du Groupe RAGT. L'objectif premier était de recenser et évaluer les différents contrats d'approvisionnement en gaz naturel, gaz propane, électricité et biomasse qui alimentent les activités des métiers de RAGT. L'étape suivante a pour but d'identifier les voies d'optimisation de ces approvisionnements et leur diversification, y compris en énergies renouvelables.

« Les travaux menés sur 2022-2023 ont permis d'établir les fondements d'une politique énergie Groupe : mutualisation, transversalité et pilotage. Ce groupe de travail, associant les Directions de nos activités industrielles, est le rendez-vous périodique pour définir et suivre notre démarche de transition énergétique. L'analyse sur les énergies renouvelables a débuté avec la mise en place d'une expertise à partir du projet pilote photovoltaïque à l'usine d'Albi dès 2023-2024. À suivre. »

1.3 | ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Sous l'impact du changement climatique, l'agriculture est perturbée avec des conséquences sur la sécurité alimentaire comme sur l'activité des marchés, dans un contexte de croissance démographique et d'économie des ressources (eau, énergie, sols). L'agriculture doit impérativement s'adapter, réduire la vulnérabilité des cultures en les rendant moins sensibles et plus résilientes. Cette adaptation passe d'abord par une amélioration des variétés (innovation génétique / solution semences), mais aussi par une modification des pratiques agricoles.



KPI : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	19/20	20/21	21/22	22/23
Part (en %) du chiffre d'affaires de RAGT Semences investi dans la recherche (RAGT 2n)	17,4 %	17,2 %	15,6 %	15,8 %
Part de variétés de maïs qualifiées tolérantes à la sécheresse produites et commercialisées par RAGT Semences et ses filiales commerciales sur portefeuille variétal maïs (en doses)	36 %	37 %	44 %	44 %

TRAJECTOIRE ET OBJECTIFS SCORES CIBLES	22/23	23/24 et exercices suivants
Part (en %) du chiffre d'affaires de RAGT Semences investi dans la recherche (RAGT 2n)	≥ 15 % (objectif atteint)	Entre 15 et 18 % (nouvelle fourchette cible définie)
Part de variétés qualifiées tolérantes à la sécheresse produites et commercialisées par RAGT Semences et ses filiales commerciales sur portefeuille variétal	42,6 % (objectif atteint)	44 %

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2022-2023 EN BREF

Développer les semences de blé hybride

– La collaboration entre RAGT et Bayer concrétisée en avril 2021 visant à développer conjointement des variétés de blé hybride d'ici 2026 en est à mi-parcours. Une première phase dite préparatoire a permis de créer et tester plusieurs milliers de blés hybrides. La collaboration en matière d'innovation génétique (rendements, tolérance aux stress biotiques et abiotiques...) est élargie au digital, aux couverts végétaux, aux biostimulants... Les résultats obtenus sur 2023 sur les hybrides sont très prometteurs et apportent confirmation que l'on peut amener des variétés plus compétitives agronomiquement sur le marché.

Proposer des variétés adaptées aux enjeux environnementaux

- Poursuite des projets RAGT 2n Weather et GAU Envirotype détaillés au sein du rapport RSE 2021-2022
- Gamme OPLIT pour semis 2024 : nouvelle gamme de variétés de maïs RAGT qui optimise le rendement et s'adapte à aux facteurs limitants.

Accroître la part de variétés tolérantes à la sécheresse [Zoom]



Q | ZOOM

ACCROITRE LA PART DE VARIÉTÉS QUALIFIÉES TOLÉRANTES À LA SÉCHERESSE

Après 2050, le manque d'eau devrait se faire sentir et l'effet des températures élevées serait plus marqué. Par la génétique et l'agronomie, l'agriculture cherchera à sélectionner des espèces tolérantes aux températures dites anormales de saison et à anticiper les périodes où le risque thermique est le plus élevé (décalage des dates de semis, variétés plus précoces). RAGT Semences apporte déjà des solutions pour faire face notamment aux périodes de sécheresse. Prenons l'exemple concret du maïs. Au-delà de cultiver du maïs dans des situations limitées en eau, la gamme Stressless H2o répond au besoin des agriculteurs d'optimiser le rendement quelles que soient les conditions de l'année. Elle regroupe des variétés qui présentent à la fois des prédispositions génétiques aux conditions limitantes tout en garantissant un niveau de performance en situations normales et optimales.

Elle permet ainsi de mettre en avant des solutions via la conduite d'itinéraires techniques culturels spécifiques adaptés à des contextes géographiques identifiés.

- Utilisation de variétés StressLess H2o dans le cadre de la gestion de plus en plus délicate de l'irrigation (quotas-parcelles éloignés- arrêt d'irrigation précoce...)
- Gamme StressLess DRY qui est une sélection de variétés particulièrement bien adaptées à un contexte sud-ouest donné utilisant des variétés précoces semées très tôt (dès le mois de mars) avec pour objectif d'avoir une plante développée avant la sécheresse estivale et ainsi de récolter aux normes début septembre en minimisant les frais de séchage et de faciliter l'implantation d'une céréale à paille.

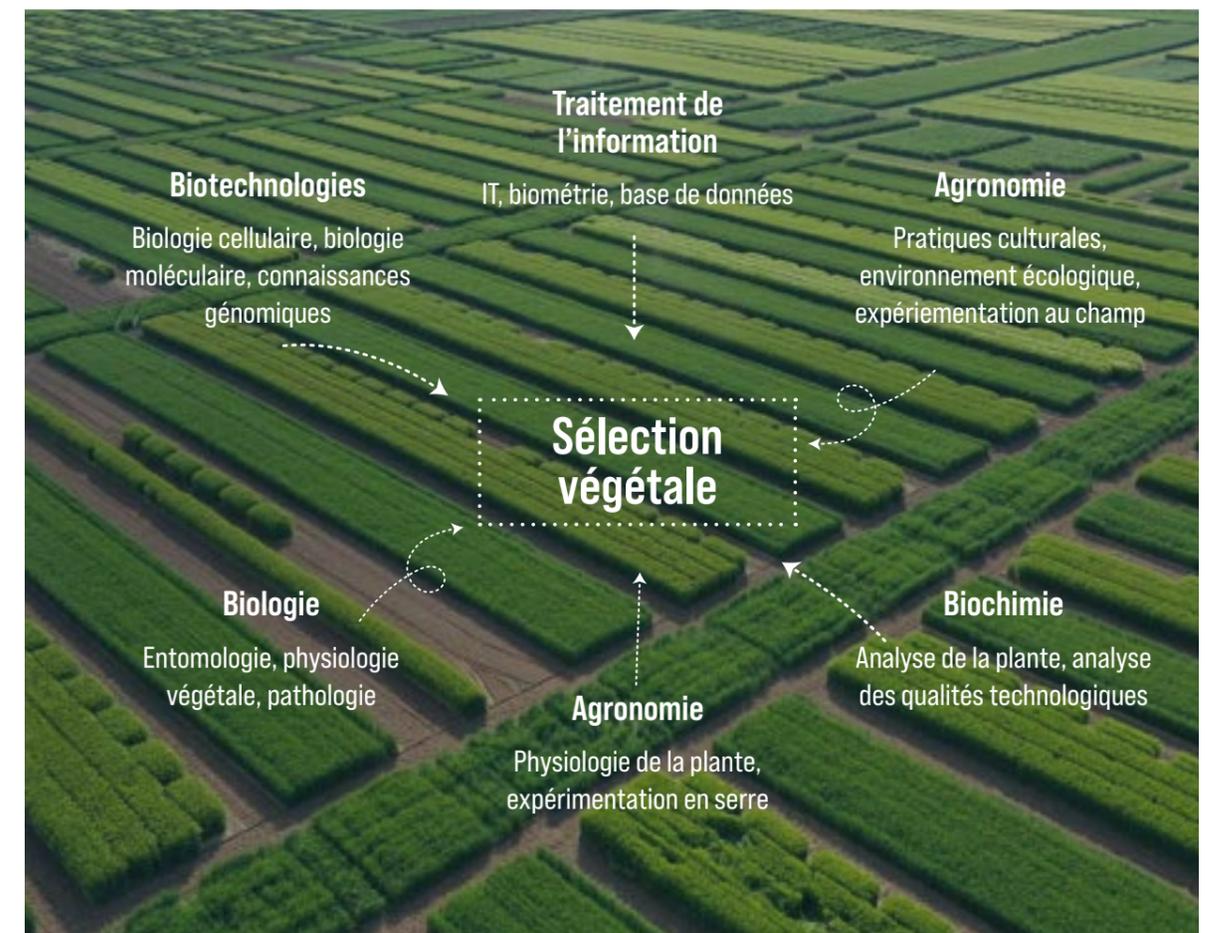
FEUILLE DE ROUTE

Offre formations service CID (Conseil, Innovation, Développement) :

- nouvelle formation sur l'adaptation au changement climatique - exercice 2023-2024.

Mise en œuvre d'un projet lauréat du Challenge innovation du Métier Semences tenu sur 2022-2023 :

- « ENVIRAGT - les environnements types pour RAGT » qui vise à évaluer plus finement l'adaptation des variétés dans différentes conditions bien caractérisées et ainsi optimiser le potentiel commercial de chacune.



1.4 | GESTION DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Rompre avec le modèle linéaire « extraire, fabriquer, consommer, jeter » et développer le schéma de l'économie circulaire, un enjeu matériel pour RAGT Energie, qui travaille sur la valorisation énergétique de la biomasse végétale (coproduits). Le Groupe RAGT travaille à la réduction et la valorisation des déchets produits, permettant d'une part de réduire les coûts d'exploitation et d'autre part de limiter son empreinte environnementale et de garantir la disponibilité des ressources dans le temps. Au quotidien, une communauté regroupant près d'une quinzaine de référents sur les thématiques santé, sécurité et environnement anime notre politique de gestion des déchets.



KPI : DÉCHETS GROUPE RAGT *1	2019	2020	2021	2022
Part (en %) de déchets dangereux produits sur l'année civile	3 %	5 %	4 %	2,3 %
Taux de valorisation (en %) des déchets produits sur l'année civile	95 %	94 %	97 %	95 %

*1Exclusions de périmètre :

Année civile 2019 : Hors LGDF / Terrya / Prodiat Rignac / Promash

Année civile 2020 : Hors RAGT SA Bourran / site de Rignac (Prodiat / Terrya) / site de Ste Radegonde (Promash / Terrya)

Année civile 2021 : Hors Promash

Année civile 2022 : pas d'exclusion (100 % des activités France)

TRAJECTOIRE ET OBJECTIF	Score cible
Part (en %) de déchets dangereux produits sur l'année civile	≤ 5 %
Taux de valorisation (en %) des déchets produits sur l'année civile	Entre 95 et 100 %

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2022-2023 EN BREF

Maintenir une faible part de déchets dangereux et accroître le taux de valorisation

- Audit interne sur la gestion des déchets dans le cadre des diagnostics santé sécurité environnement croisés réalisés annuellement – Cf. enjeu « santé, sécurité et QVCT » :

- 4 établissements RAGT audités sur 2023
- Exigences auditées : organisation de la gestion des déchets définie in situ ; consignes de tri ; registre de suivi des déchets ; actions de réduction ; lutte contre le gaspillage alimentaire ; filières de recyclage effectives ; mesures d'économie circulaire ; sensibilisation du personnel ; maîtrise opérationnelle en cas de pollution accidentelle.

Prendre part aux filières déchets et aux filières à responsabilité élargie des producteurs (REP)

- Contribution volontaire à la filière ADIVALOR toujours d'actualité via la mobilisation de notre réseau de magasins RAGT Plateau Central et de Terrya pour collecter les différents déchets des exploitants agricoles de notre région d'origine

- Conventonnement à Valoralim – Filière de collecte et de recyclage des emballages vides de produits de nutrition animale **[Zoom]**.



Q | ZOOM

CONVENTIONNEMENT À VALORALIM, FILIÈRE DE COLLECTE ET DE RECYCLAGE DES EMBALLAGES VIDES DE PRODUITS DE NUTRITION ANIMALE

“Le 27 février 2023, à l’occasion du Salon International de l’Agriculture, le secteur de la nutrition animale représenté par ses trois syndicats (l’AFCA-CIAL, La Coopération Agricole Section Nutrition animale et le SNIA) a officialisé le lancement de VALORALIM, structure ad hoc, créée en partenariat avec ADIVALOR. Cette initiative est soutenue par l’ensemble des représentants du monde agricole [...] VALORALIM collectera les écocontributions auprès des metteurs en marché afin de financer le programme de collecte et de recyclage confié à ADIVALOR et soutiendra les actions en faveur d’une meilleure éco-conception des emballages des produits de nutrition animale. [...] Les collectes d’emballages, organisées par ADIVALOR et ses partenaires, débuteront dès l’automne 2023 et mutualiseront les flux avec les filières préexistantes (points de collecte et consignes de collecte similaires,

dates de collecte identiques). L’objectif affiché est d’atteindre un taux moyen de collecte de 60 % et un taux d’emballage recyclés/collectés de 80 %.”

Pour plus d’information, retrouvez le communiqué de presse dans son intégralité : <https://www.adivalor.fr/docs/sharedoc/1082/communique-de-presse-valoralim-sia-27-fevrier-20231.pdf>

FEUILLE DE ROUTE

- Maintenir une faible part de déchets dangereux et un taux de valorisation proche de 100 %
 - Poursuite des audits internes incluant l’évaluation de la gestion des déchets sur le périmètre France
 - Veille loi de finance 2024 France – Report de l’obligation d’émission et de réception de factures électroniques
- Prendre part aux filières déchets et aux filières à responsabilité élargie des producteurs (REP)
 - Citeo – éco-organisme agréé par l’Etat Français pour

la filière déchets imprimés graphiques (adhésions effectives de RAGT Semences et RAGT Plateau Central) : obligation d’élaborer un plan de prévention et d’écoconception – Échéance réglementaire au 15 octobre 2023
· Valoralim : séquence de travail interne à l’automne 2023 associant la logistique, le commerce et la distribution magasins RAGT Plateau Central afin d’établir le schéma de mise en œuvre.

ÉCLAIRAGE



MATTHIEU CAMPARGUE
Directeur RAGT Energie

Le business modèle de notre métier Calys est structuré autour de la valorisation énergétique des coproduits agricoles récupérés au champ ou dans les industries de la première transformation. Notre compétence métier se traduit par la transformation d’un déchet en un combustible normalisé via la formulation et l’additivation. Ainsi, les déchets agricoles sont collectés, qualifiés, formulés pour être transformés en combustible, valorisés en énergie sur des réseaux de chaleur et/ou industries et le déchet de cette combustion, les cendres, retournent au sol pour servir d’amendement pour les cultures à venir. Au travers de ce modèle, RAGT Energie opère et développe une économie circulaire territoriale.



1.5 | PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité, c'est le tissu vivant de notre planète, la base de productivité de toutes les formes d'agriculture (raisonnée, durable, de conservation, régénérative, biologique, conventionnelle...). Le monde agricole a une responsabilité dans la protection des sols et la création de conditions favorables à la biodiversité. Les enjeux sont multiples : fertilité des sols, nutrition des plantes, pollinisation, protection des cultures, séquestration carbone, réservoir naturel de l'eau, limitation de l'érosion...



KPI : PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de couverture CEPP (taux d'atteinte du nombre de CEPP à collecter)	8,3 %	9,2 %	11,7 %	20,3 %	22,3 %	30,8 %
TRAJECTOIRE ET OBJECTIFS SCORES CIBLES	2023					
Taux de couverture CEPP (taux d'atteinte du nombre de CEPP à collecter)	32,0 %					

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2022-2023 EN BREF

Innover et promouvoir des solutions d'économies de produits phytosanitaires

- Travaux sur l'élaboration de nouvelles fiches action CEPP (Certificats d'Economie de Produits Phytosanitaires) y compris en collaboration avec l'interprofession.

· A titre d'exemple, « GENE CARE MILDIU », nouvelle fiche action validée en décembre 2022 :

> 12 variétés sur la liste variétale de la fiche action (pour en savoir plus sur nos variétés GENE CARE, consultez notre précédent rapport RSE 2021-2022 pg 15)

> 1^{ère} fiche action CEPP écrite pour raisonner un traitement de semences (1 à 2 matières actives de moins appliquées en usine) et ainsi réduire le risque de résistance du Mildiou à ce traitement

> Cible : sud-ouest France (pression mildiou forte)

- Nouvel accord-cadre entre RAGT Plateau Central et la Chambre de l'agriculture de l'Aveyron :

· Objectif : positionner pour chacune des parties leur intervention auprès des agriculteurs pour davantage de complémentarité et d'interactions

· Finalités :

> Facilitation des échanges sur les pratiques agroécologiques et apport de solutions aux agriculteurs

> Mise en œuvre d'études et d'essais communs

> Accès par RAGT Plateau Central à un observatoire de l'agriculture durable sur le département de l'Aveyron

> Définition des rôles en matière de conseil phytosanitaire (rôle dévolu entièrement à la chambre de l'agriculture 12 via le CSP (Conseil Stratégique Phyto : 2 CSP obligatoires sur 5 ans pour le renouvellement du certiphyto). Sur ce point, les clients de RAGT Plateau Central ont été encouragés via les conseillers technico-commerciaux à se rapprocher de la Chambre d'agriculture de l'Aveyron pour réaliser une évaluation de leurs pratiques phytosanitaires d'ici fin 2024.

Retrouvez le média produit par RAGT : <https://www.youtube.com/watch?v=ucORkXh480Q>.

Optimiser les productions végétales en favorisant la pollinisation [Zoom]

Q | ZOOM

OPTIMISER LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES EN FAVORISANT LA POLLINISATION

868, c'est le nombre de pots "Nos miels d'ici" vendus sur l'exercice 2022-2023 dans les magasins RAGT Jardin et Maison. Les ventes confirment l'adhésion de nos clients à "Nos miels d'ici" qui viennent, après la farine "Nos blés d'ici" et la bière "Planet", compléter la gamme de produits proposés par RAGT visant à mettre en valeur les savoir-faire nos savoir-faire. Imaginé dans une démarche 100 % locale et durable,

"Nos miels d'ici" c'est avant tout une charte d'engagement entre agriculteurs, apiculteurs et RAGT pour la préservation de la biodiversité locale. Projet initié par Bee RAGT (programme collaboratif et transversal interne dédié à la pollinisation), le miel est issu de la rencontre entre des agriculteurs et des apiculteurs de

l'Aveyron et du Tarn qui souhaitent apporter, avec RAGT, une solution de pollinisation naturelle et de préservation de pollinisateurs.

Au démarrage en 2023, 5 agriculteurs et 2 apiculteurs étaient engagés dans la démarche. La filière se veut prometteuse et devrait connaître une augmentation significative de volumes dès le 2ème exercice.

FEUILLE DE ROUTE

Poursuite des travaux sur l'élaboration de fiches action CEPP

- Cf. enjeu « Transition des modèles agricoles »
- À l'étude l'outil "Indice de Régénération" (IR) du mouvement "Pour Une Agriculture du Vivant" (PADV).

Développement de la filière "Nos miels d'ici"

ÉCLAIRAGE

RAGT Semences, en tant que semencier obtenteur est particulièrement attentif à la sauvegarde de la biodiversité végétale cultivée. Par la nature de ses activités, RAGT 2n, société de recherche de RAGT Semences, participe à la sauvegarde de la diversité génétique de plus de 32 espèces de grandes cultures. Le matériel génétique est stocké et maintenu pour générer de la variabilité génétique, de la diversité génétique pour l'avenir et répondre aux problématiques de demain.

3 chiffres clés viennent illustrer notre action directe sur la préservation et la création de conditions favorables à la biodiversité

- 650 variétés multipliées
- Plus de 20 chambres froides pour stocker et conserver les semences
- 20 000 hectares de production de semences.





2 | SOCIAL, QUALITÉ DE VIE ET DE CONDITIONS DE TRAVAIL



SANTÉ, SÉCURITÉ ET QVCT

P. 35 À 40



INCLUSION, ÉGALITÉ, DIVERSITÉ

P. 41 À 44



ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS

P. 45 À 50

2.1 | SANTÉ, SÉCURITÉ ET QVCT

Notre politique santé et sécurité est le 1er vecteur de notre démarche RSE, un projet d'entreprise transversal et participatif. Les enjeux sont multiples : éthiques, sociaux (climat social, conditions de travail, motivation, productivité, turn-over...), économiques (cotisations accidents du travail / maladies professionnelles, absentéisme) et règlementaires. Travailler sur « la sécurité managée » et la « vigilance attitude », c'est outiller/accompagner en interne afin que les pratiques opérationnelles soient davantage sous le contrôle de la ligne managériale mais aussi réduire le nombre d'accidents où le facteur humain est mis en cause. In fine, cela influence positivement les équipes, les organisations et les processus de l'entreprise.



KPI : SANTÉ ET SÉCURITÉ GROUPE RAGT FRANCE *1	Déc 2019	Juin 2020	Déc 2020	Juin 2021	Déc 2021	Juin 2022	Déc 2022	Juin 2023
Taux de fréquence 2 (TF2) <small>= nombre d'accidents du travail déclarés avec et sans arrêt pendant 1 an * 1 000 / nombre d'heures travaillées pendant 1 an</small>	29,7	24,4	12,9	17,1	27,6	28,1	26,3	29,9
Taux de gravité (TG) <small>= nombre de jours d'arrêt consécutifs à un accident du travail (exclusion accidents du trajet) pendant 1 an * 1 000 / nombre d'heures travaillées pendant 1 an</small>	/	/	/	/	/	/	/	0,67
Taux de fréquence sinistres <small>= nombre de sinistres déclarés à l'assureur / nombre total de véhicules, camions et engins assurés</small>			0,19		0,18		0,16	

*1 Evolution du périmètre à partir de 24-25 pour le TF2 et le TG : Groupe RAGT (100 % du périmètre géographique).
Le nombre d'heures travaillées est calculé comme suit : Effectif équivalent Temps Plein (ETP) moyen * 1607 heures (par an).

L'accidentologie est suivie au quotidien par chaque activité et les performances santé et sécurité RAGT France (Taux de Fréquence 2 – TF2 et Taux de Gravité – TG sur 12 mois glissants) présentées en Comité de Direction Groupe semestriellement (2 photos établies à l'année : une à la clôture de l'exercice comptable au 30 juin et à celle de l'année civile fin décembre). Les résultats sont également communiqués annuellement au Conseil de surveillance, ce qui témoigne de l'intérêt porté par les actionnaires. Les résultats et scores cibles communiqués correspondent donc à une photo à un instant T, indépendamment des décisions à posteriori de la CPAM à l'issue de leur instruction ou bien de l'issue des contentieux engagés.

À noter dès le rapport RSE 2022-2023, les évolutions suivantes :

- Le TF1 (uniquement accidents du travail avec arrêt comptabilisés) fait place au TF2
- Changement de méthode de calcul du TG : *nombre de jours d'arrêt consécutifs à un accident du travail (exclusion accidents du trajet) pendant 1 an * 1 000 / nombre d'heures travaillées pendant 1 an au lieu de somme des jours d'arrêt associés aux accidents du travail avec arrêt survenus sur la période de 12 mois * 1 000 / nombre d'heures travaillées pendant 1 an*



TRAJECTOIRE ET OBJECTIFS SCORES CIBLES *(EXERCICES COMPTABLES)	22/23	23/24	24/25
Taux de fréquence 2 (TF2)	Nouvel indicateur	27,5	25 Autre objectif : produire TF2 sur périmètre Groupe RAGT
Taux de gravité (TG)	Nouvel indicateur	Un objectif sera fixé l'année prochaine pour l'exercice 24-25	
SCORES CIBLES (ANNÉES CIVILES)	2021	2022	2023
Taux de fréquence sinistres	/	Entre 0,13 et 0,15 (objectif pratiquement atteint)	Reconduction objectif 2022: entre 0,13 et 0,15

*1 Scores cibles à fin juin 2024 et à fin juin 2025 : périmètre Groupe RAGT France.

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2022-2023 EN BREF

Améliorer la sécurité et les conditions de travail

- Management de la sécurité :
 - Rituels : point sécurité systématique dans les instances de Direction Groupe, SA et Semences
 - Communication santé et sécurité transversale mensuelle nommée « *Et si on parlait sécurité ?* » diffusée au niveau du Groupe (France + filiales à l'international)
 - Focus filiale - RAGT New Zeland : audit externe de notre établissement à Christchurch réalisé par la société de conseil en santé et sécurité IMPAC fin 2022. Actions engagées sur 2022-2023 à la suite de cette évaluation
 - > Ressource interne à temps partiel pour travailler sur les priorités d'actions identifiées et la résolution des points soulevés fin 2022
 - > Changement du système de gestion de la santé et sécurité, incluant la centralisation des procédures et la gestion des responsabilités en matière de santé et de sécurité des individus jusqu'au Directeur de filiale
 - > Nouvelle évaluation prévue fin 2023 par la société IMPAC pour mesurer les progrès
 - Focus filiale - RAGT Australia : programme d'aide aux employés et aux membres de leur famille :
 - > Programme ciblé de santé mentale déployé avec l'intervention d'un prestataire auquel les employés peuvent faire appel en cas de besoin d'assistance, soutien (psychologique, résolution de conflit...)
 - > Participation à des ateliers mensuels autour de la communication et des aptitudes interpersonnelles (« soft skills – savoir être »)
- Tenue 1^{ère} édition des tables rondes santé et sécurité **[Zoom]**.
- Prévention et pilotage des risques :
 - Dialogue social : contribution des représentants du personnel à la mise à jour annuelle du Document

Unique d'Evaluation des Risques Professionnels de l'UES RAGT

- Risques routiers : Guide sécurité routière RAGT déployé et forces commerciales formées par l'organisme Centaure
- Diffusion de « flash risque » : partage de retours sur expérience synthétiques et visuels par courriel (portant sur des accidents ou presque-accidents), pouvant être utilisés par les managers pour des briefs sécurité opérationnels avec leurs équipes.
- Conformité réglementaire :
 - Déploiement des diagnostics sécurité croisés **[Zoom]**.

Promouvoir la pratique d'activité physique et sportive dans le cadre de la société

- Clubs entreprise :
 - 3 clubs sur l'exercice 2022-2023 (quilles, tennis, pétanque) réunissant 47 collaborateurs en Aveyron
- Tournoi CECIFOOT :
 - Sensibilisation à l'handisport d'une dizaine de collaborateurs volontaires et sponsoring d'un projet RSE d'étudiants de la licence professionnelle animateur qualité – CCI de Rodez.
- Sponsoring :
 - Chaque année, nous menons une démarche de sponsoring citoyen auprès d'une quarantaine de clubs et associations sportives sur les départements de l'Aveyron, du Tarn, de la Lozère et de la Haute Garonne (football, rugby, handball, basket, tennis, quilles, course pédestre, etc.). Volonté d'accompagner les initiatives de ces clubs qui contribuent à rendre dynamique nos territoires
 - Accompagnement financier et matériel d'une action sport entreprise chaque année, principalement course pédestre (2021-2022 : Course Eiffage Viaduc de Millau - 23 participants ; 2022-2023 : Ekiden Rodez - 6).

Q | ZOOM

TENUE DE LA 1^{ÈRE} ÉDITION DES TABLES RONDES SANTÉ ET SÉCURITÉ

Le 28 novembre 2022 s'est tenue la réunion de lancement de la nouvelle politique santé et sécurité 2022-2025 du Groupe RAGT, périmètre France. À la suite de cet évènement, la toute première édition des tables rondes santé et sécurité a été initiée le 12 juin 2023, un nouveau rendez-vous était ainsi donné aux membres des comités de Direction et à la communauté de référents santé et sécurité RAGT France (près d'une quinzaine de référents).

Les objectifs étaient clairs : réaliser un point d'étape du déploiement de la politique à 3 ans en cours de période et faciliter les échanges autour de problématiques communes, mais aussi de partager

des bonnes pratiques. Ainsi 15 intervenants (tous Métiers confondus) ont coanimé les tables rondes en présentant leurs actions et initiatives sur des sujets tels que l'accueil et la formation sécurité des nouveaux collaborateurs ou la politique handicap du Groupe. Cette première édition a réuni plus de 40 participants connectés en visioconférence.

La date de la prochaine édition est fixée au 12 juin 2024, la volonté de renouveler ce rendez-vous est clairement affichée et pourrait même prendre de l'ampleur ces prochaines années avec un SAFETY DAY RAGT pour l'ensemble des collaborateurs.

Q | ZOOM

DÉPLOIEMENT DES DIAGNOSTICS SÉCURITÉ CROISÉS

Afin d'évaluer périodiquement la conformité réglementaire de l'ensemble des activités du Groupe RAGT France, une nouvelle méthode, inscrite au plan santé et sécurité transversal 2022, a été élaborée par un groupe de travail dédié et expérimentée en juillet 2022 à l'usine de fabrication d'aliments Promash.

Au cours de l'année 2023, les référents santé et sécurité du Groupe RAGT périmètre France réaliseront au total 4 diagnostics sécurité croisés, respectivement le silo de Damiatte, le magasin Jardin et Maison de La Primaube (réalisé le 29/06/23), le centre de recherche de La Courtade et l'usine de fabrication de semences d'Estillac.

Le principe est le suivant : un référent santé et sécurité d'un site conduira sur un à deux jours le diagnostic sécurité d'un autre site. Il apportera ainsi un regard extérieur d'expert. Cette méthode se veut fluide, pragmatique, elle favorise l'échange entre référents

afin de mutualiser les bonnes pratiques.

Elle alimentera la construction de la feuille de route santé et sécurité de chaque activité, mais aussi le plan santé et sécurité transversal annuel du Groupe RAGT périmètre France via l'identification de priorités d'actions communes aux activités.

A venir, l'intégration au fur et à mesure au sein de ce diagnostic d'exigences environnementales ; à noter que la gestion des déchets est d'ores et déjà évaluée en 2023.

FEUILLE DE ROUTE

Améliorer la sécurité et les conditions de travail

- Définition de la feuille de route pour le déploiement de la politique santé et sécurité Groupe sur l'ensemble du périmètre géographique du Métier Semences (filiales à l'international) – En cours d'élaboration avec la Direction Générale
- Formation interne sécurité pour les collaborateurs dispensée à minima à l'embauche par le Manager ou suivie en e-learning, via notre outil système d'informations RH (SIRH - Talentsoft) (en cours d'élaboration – accessibilité prévue avant l'été 2024)
- Revue formalisation des rôles de chacun dans la démarche santé et sécurité (échéance à fin 2023) et accessibilité formation interne sécurité pour les managers (été 2024) via notre outil SIRH
- Prévention « travail isolé » : lancement d'un groupe de travail (à partir de septembre 2023)

- Analyse de notre démarche de prévention des RPS (Risques psychosociaux) / QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail) afin de mieux l'organiser et la rendre plus efficiente.

Promouvoir la pratique d'activité physique et sportive dans le cadre de la société

- Organiser à minima un évènement sportif annuel, vecteur de transmission des valeurs et convictions de RAGT (ex : course pour la diversité, challenge podomètre, handisport, ...) – Action à moyen terme
- Clubs d'entreprise : volonté d'élargir à d'autres sports sur les prochains exercices (handball, basket...).

ÉCLAIRAGE

L'essentiel de notre Politique santé et sécurité Groupe RAGT 2022-2025 :

- Un nouveau cap : relancer une gestion proactive des risques (agir avant l'accident)
- Une finalité : développer une culture sécurité / prévention quel que soit l'emploi occupé, qui passe dans un 1^{er} temps par le renforcement du management autour des thématiques santé et sécurité (sécurité managée)
- Une feuille de route à 3 ans :
 - Articulée autour de 3 programmes stratégiques :
 - > Management de la sécurité
 - > Prévention et pilotage des risques
 - > Conformité réglementaire

· À développer sur l'ensemble de notre périmètre géographique du Groupe RAGT
· Incluant un point d'étape annuel en Conseil de surveillance du mois d'avril.

En France, cette politique est déclinée au travers d'un plan annuel transversal, mis œuvre par un comité de pilotage qui réunit les référents santé et sécurité des Métiers et qui est partagé avec nos représentants du personnel.

2.2 | INCLUSION, ÉGALITÉ, DIVERSITÉ

Pour être garant de la diversité des équipes, RAGT évalue et recrute les profils sur leurs seules compétences et connaissances, ainsi les différences individuelles sont envisagées comme des leviers de performance et d'innovation. Une politique inclusive permet de lutter contre toute forme de discrimination et de développer le sentiment d'appartenance et la cohésion ; c'est aussi un engagement sociétal de RAGT. L'égalité professionnelle contribue quant à elle à la motivation de nos collaborateurs et ainsi à accroître leur productivité. Autant de clés de réussite, pour l'attractivité et la rétention des talents.



L'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de l'UES RAGT est publié chaque année sur notre site internet ragt.fr rubrique « nos engagements ». Le score est la somme des résultats obtenus aux indicateurs suivants :

- Indicateur d'écart de rémunération
- Indicateur d'écart de taux d'augmentations individuelles
- Indicateur d'écart de taux de promotions
- Indicateur de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité ou d'adoption
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix plus hautes rémunérations

Le taux d'emploi des travailleurs handicapés représente le taux d'emploi moyen des sociétés de l'UES RAGT soumises à l'Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (OETH). Il est calculé chaque année à l'issue des déclarations "OETH" réalisées en DSN (Déclarations Sociales Nominatives).

KPI : INCLUSION, ÉGALITÉ, DIVERSITÉ	2021	2022
Taux d'emploi de travailleurs handicapés	4,2	4,1
Score à l'index Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	85/100	87/100

TRAJECTOIRE ET OBJECTIFS	Scores cibles *1
Taux d'emploi de travailleurs handicapés	6 % [objectif non atteint en 2022]
Score à l'index Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes	> 85/100 [objectif atteint en 2022]

*1 Les scores cibles sont alignés sur les seuils fixés par la réglementation. Ils restent tout de même ambitieux pour RAGT.

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2022-2023 EN BREF

Favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

- Insertion professionnelle – Recrutement :
 - Développement de partenariats : Cap Emploi, Fondation OPTEO (Association en charge de plusieurs ESAT en Aveyron), Plateforme #Emploi Accompagné
 - Accueil de personnes en stage d'immersion sur des postes préalablement identifiés
 - Politique handicap de RAGT désormais abordée systématiquement au cours du processus d'embauche
 - Offres d'emploi repensées pour intégrer la mention suivante : "RAGT s'engage pour la diversité par la mise en œuvre d'une politique de recrutement inclusive, notamment en faveur de personnes en situation de handicap"
- Maintien dans l'emploi :
 - 1er essai encadré expérimenté sur 22-23 ayant débouché sur une mobilité interne
- Recours au secteur protégé :
 - Sensibilisation des comités de Direction sur le recours au secteur protégé (EA/ESAT)
- Formation et sensibilisation :
 - Formation du pôle RH et des référents handicap
 - Note d'information sur la RQTH relayée périodiquement sur l'intranet RH
 - Politique handicap présentée au cours des séminaires d'intégration des nouveaux embauchés
 - Thématique sélectionnée pour la 1^{ère} édition des tables rondes santé et sécurité le 12 juin dernier (interface d'échanges avec les instances de Direction)
 - Challenge handipoursuite RAGT, une action à impact **[Zoom]**.

Lutter contre toute forme d'exclusion et de discrimination

- RAGT rejoint "Le club les entreprises s'engagent" **[Zoom]**
- Emploi des jeunes :
 - Recrutement de 35 jeunes à minima en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
 - Participation et/ou organisation de 12 événements de recrutement
- Les personnes en situation de handicap :
 - Organiser a minima 3 « Duoday » à l'occasion de la SEEPH (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées)
 - Accueillir 3 personnes en situation de handicap en immersion professionnelle d'ici fin 2023.

Agir pour l'égalité professionnelle

- Processus de recrutement identique pour les femmes et les hommes, avec critères de sélection uniquement fondés sur les compétences, expériences et qualifications
- Égalité à l'accès aux différents emplois, y compris aux fonctions à responsabilités et/ou d'encadrement
- Accès égalitaire à la formation professionnelle, planification des formations en privilégiant le mardi et le jeudi et en dehors des périodes de vacances scolaires, réduction des contraintes de déplacement.

Q | ZOOM

CHALLENGE HANDIPOURSUITE RAGT, UNE ACTION À IMPACT

RAGT a lancé fin juin 2023 son Challenge Handipoursuite auprès des collaborateurs France. Cette action s'inscrivait dans un plan d'actions global piloté par le pôle RH et coconstruit avec l'Agefiph et Cap Emploi 12. Tout collaborateur France disposant d'une adresse mail professionnelle a reçu une invitation à participer au jeu simple, ludique et rapide, développé par l'Agefiph, pour :

- Tester ses connaissances sur l'emploi et le handicap
- Lever un certain nombre de préjugés

L'objectif était clair : développer notre taux d'emploi direct de travailleurs handicapés en promouvant une culture d'entreprise handi accueillante / handi bienveillante !

Le challenge Handipoursuite fut un véritable succès avec plus de 250 parties jouées !

Les 10 collaborateurs ayant obtenu les meilleurs scores ont été invités à devenir #activateur de progrès au côté de RAGT et à rejoindre un atelier de travail et d'échanges sur notre politique handicap fin septembre 2023. Au programme, moment de convivialité / rencontre autour d'un "petit déj" RSE thématique et atelier pratique en sous-groupes pour capitaliser sur l'intelligence collective.

Pour en savoir plus sur le challenge Handipoursuite : <https://www.handipoursuite.fr/app/#/lebonprofil>

RAGT REJOINT LE CLUB "LES ENTREPRISES S'ENGAGENT"

Le Groupe RAGT a rejoint la communauté française des entreprises engagées pour une société inclusive et un monde durable, initiée par le Président de la République en 2018. Les clubs départementaux « Les entreprises s'engagent » créent des espaces de coopération entre les services de l'Etat et les entreprises pour accompagner le passage à l'action en offrant les outils et les moyens permettant à chacun d'agir à son échelle. RAGT peut désormais s'enrichir des actions collectives du groupement et participer activement aux événements organisés par le club départemental Aveyron/Tarn (localisation géographique de la holding animatrice du Groupe) animé par la fondation FACE. Sur l'exercice 2022-2023, à noter la participation à un petit déjeuner thématique : handicap et accompagnement des entreprises, qui nous a permis d'initier par la suite de nouveaux partenariats. Retrouvez nos engagements pour l'année 2023 renseignés sur la plateforme en ligne (<https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr>), en bref :

- Emploi des jeunes :
 - Recrutement de 35 jeunes à minima en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
 - Participation et/ou organisation de 12 événements de recrutement
- Les personnes en situation de handicap :
 - Organiser a minima 3 « Duoday » à l'occasion de la SEEPEH (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées)
 - Accueillir 3 personnes en situation de handicap en immersion professionnelle d'ici fin 2023

FEUILLE DE ROUTE

Favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés :

- Petit déj' RSE thématique handicap - Fin septembre 2023
- SEEPEH 2023 (Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées - 3ème semaine du mois de Novembre) :
 - Participation au forum Handicap / Emploi à Rodez le 21/11/23
 - Action DUODAY (« Le duo d'1 jour » - <https://www.duoday.fr>) le 23/11/23
- Structuration d'un process de suivi du bon renouvellement des RQTH (Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé) arrivant en fin de validité, par les bénéficiaires
- Mise en œuvre de campagnes de PMSMP (Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel) alignées sur nos campagnes de recrutement de saisonniers en collaboration avec Cap Emploi 12.

Lutter contre toute forme d'exclusion et de discrimination :

- Adhésion à FACE pour l'année 2024 - Fondation reconnue d'utilité publique, la Fondation FACE est un espace conjuguant les forces des acteurs publics, privés et associatifs. Depuis 1993, elle fédère l'un des plus vastes réseaux français d'entreprises engagées pour agir en faveur de l'inclusion des publics les plus vulnérables
- Renouvellement de la Méthode de Recrutement par Simulation en collaboration avec Pôle Emploi (recrutement sans CV) expérimentée en 2020 à l'usine de fabrication de semences des Molinières.

Agir pour l'égalité professionnelle :

- Renégociation des dispositions de l'accord d'entreprise en vigueur en vue de son renouvellement : programmée fin 2024 dans le cadre de l'accord Agenda social de l'UES.

ÉCLAIRAGE

La Direction de l'UES RAGT et l'organisation syndicale Force Ouvrière (FO) ont conclu le 27 février 2020 un nouvel accord collectif relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et la qualité de vie au travail, avec une renégociation obligatoire prévue fin 2024.

Au travers de cet accord, RAGT s'engage sur :

- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- L'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle

- L'aménagement des postes de travail
- L'insertion professionnelle et maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés

ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET FIDÉLISATION DES COLLABORATEURS

Le développement du capital humain, un enjeu majeur pour la Direction des Ressources Humaines RAGT. Être plus attractif, c'est capter en externe les profils recherchés pour répondre aux besoins en ressources humaines. Développer les compétences, c'est mieux accompagner les Métiers dans leur stratégie de développement, de croissance et d'innovation. Pour nos salariés, c'est garantir leur employabilité. Fidéliser nos collaborateurs revient à retenir les talents, réduire le turnover, stabiliser les processus et organisations, mais aussi capitaliser sur l'investissement à l'embauche.



KPI : ATTRACTIVITÉ, COMPÉTENCES, FIDÉLISATION	2018	2019	2020	2021	22-23
Part (en %) de CDI sur l'effectif équivalent temps plein moyen annuel de l'UES RAGT	82,5 %	82,4 %	82,4 %	81,4 %	83,7 % *1
Part (en %) de la masse salariale allouée à la formation (UES RAGT)	2,7 %	2,8 %	3,0 %	3,4 %	3,3 %
	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23
Effectif moyen d'alternants durant l'exercice (RAGT France)	16	21	23	24	30
Part (en %) du nombre de mobilités internes sur nombre de contrats CDI à la clôture de l'exercice*2 (RAGT France)	/	/	6,5 %	9 %	5,5 %*3

*1 Indicateur produit sur l'exercice comptable pour le rapport RSE 22-23

*2 Evolution de l'indicateur : évolution (en %) du nombre de mobilités internes au regard du précédent exercice au sein du rapport RSE 21-22

*3 Sur l'exercice 21-22, des réorganisations au sein des métiers ont amené à davantage d'opportunités de mobilité interne



Notre définition de la mobilité interne : tout changement de poste ou évolution de fonction au sein de l'entreprise ou du Groupe. La mobilité peut être verticale (promotion = évolution vers un poste comportant des responsabilités plus importantes) ou horizontale

(passage d'un poste à un autre en conservant le même niveau et statut). Lorsque le lieu de travail change, la mobilité interne est qualifiée de mobilité géographique.

TRAJECTOIRE ET OBJECTIFS	2022	2023
SCORES CIBLES ANNÉES CIVILES		
Part (en %) de CDI sur l'effectif équivalent temps plein moyen annuel de l'UES RAGT	≥ score 2021 (objectif atteint)	Nouveau score cible : 82 %
Part (en %) de la masse salariale allouée à la formation (UES RAGT)	4,15 (objectif non atteint)*1	Maintien de la part observée sur les années précédentes
SCORES CIBLES ANNÉES EXERCICES COMPTABLES	22-23	23-24
Effectif moyen d'alternants durant l'exercice (RAGT France)	Entre 25 et 30 (objectif atteint)	35
Part (en %) du nombre de mobilités internes sur nombre de contrats CDI à la clôture de l'exercice (RAGT France)	Nouvel indicateur	Score cible : ≥ 6 %

*1 L'année 2022 a été marquée par des reports de formation en lien avec un manque d'effectif titulaire, principalement sur le périmètre de nos activités industrielles.

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2022-2023 EN BREF

Devenir plus attractif

- Définition d'une stratégie marque employeur **[Zoom]**
- Actions en faveur de l'emploi local et de l'ancrage territorial (en termes de lieux d'implantation de nos activités) : Participation à plus d'une vingtaine de salons emploi pour faire la promotion de nos métiers.

Développer les compétences métier de nos collaborateurs

- Un 1^{er} plan de développement des compétences optimisé : plan construit et déployé depuis le nouvel outil SIRH
- Business School RAGT Semences : objectif atteint - fin de l'organisation des formations
- Démarrage d'un nouveau plan de formations à destination des forces commerciales de RAGT Plateau Central
- Plateforme de création de contenus de formation interne dont contenus e-learning : déploiement d'un projet pilote
- Focus filiale - Processus « LEARN & THRIVE » déployé par RAGT New Zeland : Processus annuel de planification, de développement et d'examen des performances pour le personnel :
 - Il permet à chaque individu chez RAGT NZ de construire un plan de performance et de développement en consultation avec leur manager en février
 - Ce qui suit est une série de mesures individualisées et continues et deux examens structurés en juin et novembre pour évaluer les progrès par rapport au plan

- Les objectifs visés : efficacité dans le travail au quotidien, réalisation des objectifs individuels et annuels conformément à la stratégie et aux objectifs de l'entreprise, comportements alignés sur nos valeurs, communication efficace avec la ligne managériale
- Masterclass RAGT 2h **[Zoom]**.

Accueillir toujours plus d'alternants

- Campagne annuelle « stages et alternances » présentée au sein du rapport RSE 2021-2022 renouvelée.

Permettre l'accès à la mobilité professionnelle

- Toute candidature interne à une offre d'emploi donne lieu systématiquement à un entretien, contrairement aux candidatures externes qui peuvent être filtrées après étude du CV et des compétences requises
- Mise en œuvre d'un nouveau process RH de gestion des longs arrêts, construit en concertation avec les services de santé au travail, pour prévenir la désinsertion professionnelle
- 1^{er} essai encadré expérimenté sur 2022-2023 (essai durant une période d'arrêt de travail, d'une proposition de reclassement de l'employeur, encadré par le médecin traitant, le médecin du travail et le médecin conseil de l'Assurance Maladie) ayant débouché sur une mobilité interne encadrée.

Q | ZOOM

DÉFINIR NOTRE STRATÉGIE MARQUE EMPLOYEUR

En 2022, plus de la moitié des entreprises françaises ont rencontré des difficultés de recrutement selon une étude de la Banque de France. Cette situation amène les entreprises à accorder une importance croissante à la marque employeur afin de mieux attirer. Dans ce contexte, le Groupe RAGT a lancé une réflexion sur sa stratégie marque employeur portée par le pôle communication et relations publiques en étroite collaboration avec le pôle ressources humaines. En février 2023, une enquête a été menée auprès d'une soixantaine de collaborateurs lors du séminaire d'intégration sur les thématiques du recrutement, de la vie au sein de RAGT et de la communication interne. La prochaine étape est la formulation de notre "promesse employeur". Elle viendra illustrer et conforter des actions concrètes déjà en place au sein du Groupe. Notre présence digitale RH notamment sur le premier

réseau social professionnel mondial, LinkedIn, permet de présenter les actualités de nos Métiers, de mettre en valeur les chiffres clés pour mieux présenter le Groupe et les parcours aux potentiels candidats. Grâce à la newsletter interne du Groupe, "Le Fil RAGT", nous partageons les actualités du groupe, les initiatives et une nouvelle rubrique viendra prochainement mettre en avant les nouveaux embauchés et saluera les collaborateurs partant à la retraite.

Q | ZOOM

MASTERCLASS
RAGT 2N



RAGT 2n met en place son propre cursus de formation avec l'ouverture de Masterclass. Il concerne le domaine de la recherche, qui connaît des difficultés de recrutement et une dynamique d'embauche forte, et plus particulièrement les métiers de la sélection végétale. Intitulé « RAGT 2n Masterclass » et à l'initiative de la direction d'activité, ce cursus se déroule sur une période de 12 à 18 mois et offre l'opportunité de découvrir plusieurs métiers sur plusieurs sites en France et d'accéder en fin de cursus à un CDI. Les objectifs sont multiples :

- Capturer des jeunes talents n'étant pas formés dans le métier de la recherche et pouvoir leur offrir un programme ambitieux d'intégration, de formation en travaillant dans nos équipes

- Anticiper les futurs recrutements en formant les élèves de la Masterclass pour être disponible dès l'ouverture des postes ciblés

- Et également fidéliser nos jeunes collaborateurs en leur montrant notre métier et l'esprit d'entreprise.

Pour plus d'information et découverte de témoignages (tuteur / stagiaire masterclass), visionnez notre vidéo :

<https://youtu.be/ZxUcFYW7JOE>

FEUILLE DE ROUTE

Devenir plus attractif

- Formaliser la promesse employeur.

Développer les compétences métier de nos collaborateurs

- Construction d'indicateurs sur l'évaluation et l'efficacité des formations - Action moyen terme.

- Mise en place du passeport de prévention (nouveau outil réglementaire).

Accueillir toujours plus d'alternants

- Réflexion sur l'animation d'une communauté d'alternants : événement et/ou mise en relation - Action moyen terme.

Permettre l'accès à la mobilité professionnelle

- Réforme des retraites : prévention de l'usure professionnelle / gestion des parcours - Action long terme.

ÉCLAIRAGE



AURÉLIE MASSY-GENESTIE
Responsable RH

Notre cadre de référence, prévoit que "le facteur humain constitue un élément essentiel du projet de RAGT, le logo de la société illustre d'ailleurs bien cette préoccupation. [...]. Le facteur humain sera également toujours mis en avant dans les projets d'évolution de l'entreprise comme dans sa vie quotidienne. Ainsi l'emploi de personnel permanent sera une préoccupation majeure dans tout projet de l'entreprise."

A l'heure où le recrutement de nouveaux collaborateurs est de plus en plus difficile, les actions visant à développer l'attractivité du groupe et de ses territoires sont devenues incontournables. La composante de la marque employeur qu'est l'expérience collaborateur est un axe majeur. Aujourd'hui, le fort investissement du Groupe dans le développement des compétences est un véritable vecteur de motivation et de fidélisation des collaborateurs. De plus, la formation professionnelle comme la politique de mobilité interne sont de précieux outils pour permettre au Groupe d'être plus agile, de se développer, de mieux s'adapter aux nouveaux enjeux du marché, et en synthèse d'être plus performant. Renforcer le capital humain passe par la poursuite de nos actions pour faire évoluer nos pratiques RH et managériales à travers une politique RH adaptée et en cohérence avec nos valeurs.



3 | AGRICULTURE DURABLE



**TRANSITION DES
MODÈLES AGRICOLES**

P. 53 À 56



**SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET
SÉCURITÉ SANITAIRE**

P. 57 À 62

3.1 | TRANSITION DES MODÈLES AGRICOLES

Pour une agriculture durable. La transition des modèles agricoles se traduit par une modification de l'offre alimentaire et des pratiques agricoles. De nos jours, elle apparaît incontournable pour répondre aux besoins et attentes des consommateurs et vise aussi la limitation des impacts sur l'environnement, du champ à l'assiette, en cohérence avec les challenges du Green Deal (pacte vert européen). RAGT Semences sélectionne, produit et vend de la semence améliorée dans le monde entier, et apporte ainsi des solutions concrètes aux acteurs de l'aval (distribution, agro-industriels, consommateurs...). RAGT Plateau Central accompagne, fournit et conseille les agriculteurs de notre région d'origine, l'Occitanie, y compris vers la transition agroécologique.



KPI : TRANSITIONS DES MODÈLES AGRICOLES	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23
Evolution (en %) du nombre d'exploitations certifiées HVE (Haute Valeur Environnementale) à l'issue d'un accompagnement RAGT Plateau Central (au regard du précédent exercice)	/	/	/	58 exploitations certifiées	+ 47 % (85 exploitations certifiées)
Part (en %) des plantes de services sur totalité des semences commercialisées (part calculée à partir du chiffre d'affaires)	2,9 %	3,0 %	3,1 %	3,0 %	2,6 %

TRAJECTOIRE ET OBJECTIFS	22-23	23-24
Evolution (en %) du nombre d'exploitations certifiées HVE (Haute Valeur Environnementale) à l'issue d'un accompagnement RAGT Plateau Central (au regard du précédent exercice)	Nouvel indicateur	Maintien du nombre d'exploitations certifiées HVE
Part (en %) des plantes de services sur totalité des semences commercialisées (part calculée à partir du chiffre d'affaires)	3 % (objectif non atteint)	Reconduction objectif 22-23 : 3 %

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2022-2023 EN BREF

Accompagner la transition agroécologique en Région Occitanie

- Accompagnement de RAGT Plateau Central à la certification HVE (Haute Valeur Environnementale) : 89 exploitations en suivi sur l'exercice 2022-2023 avec l'implication de 3 conseillers techniques
- Offre de formations pour les agriculteurs revue annuellement
- Ressource en eau : test d'un outil d'aide à l'irrigation (modèle ARVALIS combiné à des images satellites)
- Groupe d'Intérêt Public (GIP) « LIA » : Le GIP TRANSITIONS, appelé désormais LIA (Lien, Innovation et Agroécologie), est la suite de la plateforme agroécologique du lycée d'Auzeville. Le GIP, créé en 2022, est piloté par la DRAAF, l'Agence de l'Eau et le Conseil régional et a pour mission d'être leur « bureau d'étude » sur tous les sujets agroécologie / attentes sociétales / environnementales régionales. Le Comité NPM (Négoce Pyrénées Méditerranée) est adhérent du GIP depuis début 2023 pour nous permettre de suivre les travaux et les éventuelles conclusions qui en seront tirées. Benoit Frayssine et Nicolas Lecat (Directeur général de RAGT Plateau Central) sont les représentants pour NPM au LIA. Plus d'informations ici : <https://www.gip-lia.fr/>
- RAGT Plateau Central impliqué dans des projets « Transition Agro Ecologique » aux côtés des autres négoce de NPM :
 - > Projet « AGLAE », le référentiel de pratiques agroécologiques : RAGT Plateau Central a produit deux retours sur expérience d'agriculteurs, à retrouver sur <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/agroecologie/aglae/>
 - > Projet « ADOPTAE » ayant pour objectif de partager les bonnes pratiques sur les couverts végétaux en grandes cultures : animation par RAGT Plateau Central d'une vitrine de couverts végétaux.

Apporter des solutions pour relever les défis de demain

- Innovation génétique / solution semences : RAGT est le 1^{er} semencier à mettre en marché une variété de blé avec une tolérance à la JNO (Jaunisse Nanisante de l'Orge). La 1^{ère} variété a été RGT Wolverine en Grande-Bretagne puis en Europe et en France, RGT Tweeteo. (Cf. rapport RSE 21-22 pg 15)
- Focus filiales
 - RAGT Seeds (UK) : Gamme « GENSERUS » (Genetic security against virus) qui regroupe plusieurs variétés résistantes à la JNO transmise par un puceron. En Angleterre, le traitement par insecticide est systématique et c'est le plus coûteux
 - Evaluation multicritères (critères économiques, sociétaux, environnementaux) des solutions de RAGT Semences : outil SYSTERRE à l'étude
 - « Create Cover » : le projet en partenariat avec Bayer se poursuit afin de livrer cet OAD (Outil d'Aide à la Décision) sur le choix du couvert végétal en rotation de cultures
 - Technologies semences - Biostimulants Fortify :
 - Rappel des bénéfiques : sécuriser l'implantation ; développement racinaire ; meilleure vigueur ; résistance aux stress abiotiques
 - Historique : Fortify maïs en 2018, sorgho en 2019, tournesol en 2020, bio en 2021, fourragères prévu sur 2024
 - Chiffres clés : 5 000 micro-parcelles d'essais en 2023 et plus de 80 produits testés depuis 2014
 - Actualité 22-23 : effort sur répulsif oiseau (solution de remplacement du traitement phytosanitaire KORIT), 3^{ème} année consécutive d'essais, 15 essais menés
- Face au marché volatile des engrais et aux objectifs européens à horizon 2030 de baisse des engrais chimiques : mise en place d'une phase d'expérimentation en France pour la gamme Fertiless Azote sur l'exercice 22-23. L'objectif est d'acquiescer des données visant des variétés moins exigeantes en azote
- Challenge innovation Semences : Sowing the future [Zoom].

Q | ZOOM

CHALLENGE INNOVATION SEMENCES : SOWING THE FUTURE

Sowing The Future, est le nom donné au challenge de l'innovation lancé sur l'exercice 2022-2023 par le Métier Semences, tous pays et activités confondus. L'ambition du challenge est double : d'une part promouvoir une culture de l'innovation plus participative et collaborative; d'autre part identifier des initiatives liées à la stratégie de RAGT Semences : Performance, Résilience, Partenariat et Solution. Sowing The Future s'est étendu sur 3 mois avec un processus en cinq temps. Courant mars 2023, les initiatives des collaborateurs ont été déposées sur une plateforme numérique dédiée (plus de 100 soumises). Les finalistes ont été révélés mi-avril. A cette date et jusqu'à début mai, l'ensemble des collaborateurs ont pu les découvrir et les enrichir de leurs commentaires. La 1^{ère} quinzaine de mai, une vingtaine d'experts issus de tous les départements du Métier ont noté les finalistes. Enfin, le Comité de Coordination, fortement impliqué, et éclairé par les salariés et les experts, a désigné les gagnants dévoilés début juin. Comme le précise Laurent Guerreiro « les initiatives lauréates seront soutenues par l'équipe de direction, et nous ferons tout ce qui est nécessaire pour

les mettre en œuvre ». Découvrez les projets lauréats :

- Catégorie RESILIENCE : développement de la robotique en production de semences
- Catégorie SOLUTION : réduction de la fertilisation azotée
- Catégorie PARTENARIAT : partenariats solides avec l'enseignement agricole
- Catégorie PERFORMANCE : évaluation plus fine de l'adaptation des variétés dans différentes conditions
- Prix spécial : solution de retardement de la germination

Fort de cinq lauréats, Sowing The Future est un succès par le nombre et la qualité des projets, par l'implication de tous les pays et de toutes les activités du Métier Semences. Place désormais à la mise en œuvre !

FEUILLE DE ROUTE

Accompagner la transition agroécologique en région Occitanie

- Contrat Agriculture Durable (CAD), dispositif d'accompagnement des agriculteurs vers la transition agroécologique, porté par la région Occitanie :
 - Finalité : massifier la transition agroécologique des filières agroalimentaires de la région
 - RAGT Plateau Central retenu sur l'exercice 2022-2023 comme structure accompagnatrice pouvant réaliser cet accompagnement à la suite d'un appel à candidature lancé par la région
 - Concrétisation prévue sur l'exercice 2023-2024
 - Bénéfice d'un CAD validé pour l'exploitant : accès facilité aux aides financières de la région et accompagnement technique sur la transition agroécologique
 - Le dispositif d'accompagnement (en 4 jours) :
 - > Un état des lieux de l'exploitation basé sur 4 axes de durabilité : viabilité de l'exploitation ; respect des ressources naturelles ; qualité de vie de l'exploitant ; autonomie et résilience
 - > Une trajectoire de transition au regard du projet du bénéficiaire et des indicateurs
 - > Un plan d'actions sur cinq années permettant d'atteindre une meilleure durabilité de l'exploitation
- Animation de notre association de producteurs (Cf. filière agri éthique *Nos blés d'ici*) autour d'un cahier des charges commun aligné sur la transition agroécologique

avec outil d'évaluation restant à définir (= structuration de filières agroécologiques)

- Adhésion à "Pour Une Agriculture Du Vivant", le mouvement pour la transition agricole à l'étude, proposant un outil, l'IR (Indice de Régénération) : outil agronomique pour piloter la transition agroécologique d'une exploitation, avec 5 axes d'évaluation :
 - > Intensité de travail et couverture du sol
 - > Cycle du carbone et de l'azote
 - > Gestion phytosanitaire
 - > Biodiversité et agroforesterie
 - > Acquisition et partage de connaissances
- Adhésion sur l'exercice 2023-2024 à la charte collective RSE Agro-Occitanie (animateur charte : AREA Occitanie / Coopération agricole Occitanie)
- Axes stratégiques service CID végétal : data agronomique; solutions alternatives; optimisation de la fertilisation; démarches filières; adaptation au changement climatique.

Apporter des solutions pour relever les défis de demain

- Mise en œuvre des 5 projets lauréats de Sowing The Future
- Axes stratégiques de l'activité valorisation : technologies / solutions semence; agronomie; évaluation RSE multi-critères; outils digitaux.

ÉCLAIRAGE

Retour sur les réorganisations au sein des Métiers Semences et Plateau Central, décrites au sein du rapport RSE 2021-2022.

RAGT Semences - Création de l'activité « valorisation »

La direction valorisation est dotée d'un département « agronomie, innovations et outils » ayant formalisé un tout nouveau programme d'activité 2022-2025, avec un objectif, la mise au point et le déploiement de solutions innovantes pour valoriser la génétique multi-espèce RAGT. Ce programme s'appuie sur la mise en place d'un process de l'identification des innovations au design de l'offre commerciale en mode projet.

RAGT Plateau Central : une nouvelle organisation de la distribution

La distribution agricole s'organise désormais autour de 2 pôles : pôle animal et pôle végétal. Le pôle végétal intègre un référent agronomique et innovations, qui s'appuie sur une équipe de 3 conseillers techniques environnement - bâtiments. 6 thématiques de travail prioritaires ont été définies et pour chacune d'elles, les moyens à mettre en œuvre, une planification sur les trois prochains exercices, et des indicateurs de suivi.

3.2 | SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET SÉCURITÉ SANITAIRE

Face aux enjeux du changement climatique et de la croissance démographique, les acteurs de l'agro-alimentaire et les filières ont plus que jamais la responsabilité de chercher des solutions qui permettront de nourrir près de 10 milliards d'individus en 2050, tout en produisant plus, mieux et avec des ressources limitées et locales.



KPI : ADHÉSION DURALIM PRODIAL	2019	2020	2021	2022
Part de nos matières premières vrac origine France (cultivées et transformées en France) dans la fabrication de nos aliments	74 %	73 %	72 %	78 %*1
Part de nos fabrications d'aliments contenant des produits médicamenteux	3,4 %	3,4 %	2,6 %	0,4 %*2

*1 Observations variation :

- Colza : difficulté d'importation en raison de la guerre en Ukraine
- Mielasses de betterave : tous nos achats ont été réalisés en matière première française
- Luzerne : historiquement nous achetions tout en Espagne. En 2022, des achats ont également été réalisés en France
- Soja tracé : nous avons volontairement privilégié l'origine française avec le développement de nouveaux outils en France au dépend de l'import
- Tournesol HP (High Pro) : la part d'origine française a été supérieure en lien avec la difficulté là aussi d'importer depuis l'Ukraine

*2 Depuis mai 2022, Prodial Rignac ne fabrique plus d'aliments contenant des produits médicamenteux



TRAJECTOIRE ET OBJECTIFS - SCORES CIBLES	2022	2023	2024	2025
Part de nos matières premières vrac origine France (cultivées et transformées en France) dans la fabrication de nos aliments	Score cible : > 66 % (objectif atteint)	Nouveau score cible : ≥ résultat année n-1		
Part de nos fabrications d'aliments contenant des produits médicamenteux	≤ résultat 2021 (objectif atteint)	Nouveau score cible : ≤ 1%		
Part approvisionnements (livraisons) en soja non déforestant / approvisionnements soja pour besoins filières françaises d'élevage (Nouvel indicateur pour les signataires du manifeste des fabricants d'aliments = concerne les sociétés Prodial et Promash)	/	50 %*1	75 %	100 %

*1 A partir du 1er janvier et jusqu'au 31 décembre 2023, au moins 50% de la somme des livraisons de soja (graines, tourteaux, huiles et coques) devront :

- Soit démontrer qu'ils proviennent de zones à faible risque de déforestation (France, Etats-Unis...)
- Soit, s'ils proviennent de zones à risque de déforestation (Brésil, Argentine), présenter des garanties non-déforestation et non conversion compatibles avec les lignes directrices « Soja responsable » de la FEAC - Fédération Européenne des Fabricants d'Aliments Composés

NOS ENGAGEMENTS ET ACTIONS 2022-2023 EN BREF

Maintien des certifications et accréditations Qualité

- RAGT Semences :
 - PGRP : Plan de Gestion des Risques Phytosanitaires
 - PPE : Passeport Phyto Européen
- RAGT Plateau Central :
 - Agrément phytosanitaire RAGT Plateau Central / Terrya
 - Certifications bio
 - Usines de fabrication d'aliments : RCNA (Référentiel de Certification Nutrition Animale) + STNO (Socle Technique « Nourri sans OGM < 0.9 % ») + STNE (Socle Technique de Nutrition Equine - uniquement Promash)
 - Silos de collecte RAGT Plateau Central et société commerciale Terrya : certification CSA-GTP (Charte Sécurité Alimentaire – Good Trading Practice, qui couvre les activités de collecte, stockage, commercialisation et transport de céréales, oléagineux et protéagineux).

S'engager pour l'alimentation durable des animaux d'élevage

- Signature du manifeste des fabricants d'aliments par les sociétés Prodiat et Promash : engagement sur un approvisionnement en soja 100 % durable avec un objectif de zéro déforestation d'ici 2025 (Cf. rubrique trajectoire et objectifs)
- Participation aux travaux de la commission RSE du SNIA (Syndicat national des industriels de la nutrition animale) : élaboration d'un guide RSE à destination des fabricants d'aliments.

S'inscrire dans un plan protéines

- Poursuite des projets développés dans le rapport RSE 21-22 :
 - Proléal (nouvel outil de trituration des graines de colza à l'usine Prodiat Albi) : démarrage de la nouvelle unité prévue à l'été 2023, qui va nous permettre de collecter la graine de colza et apporter une valeur ajoutée auprès des agriculteurs céréaliers d'Occitanie ; produire de l'huile et du tourteau de colza local non OGM et participer à la réduction des importations de tourteau de soja ; diversifier l'activité sur le site industriel existant ; diminuer l'empreinte carbone liée au transport de la graine de colza, du tourteau et de l'huile
 - Nos protéines d'ici : structuration d'une filière soja, féverole pour alimenter en protéines locales la filière agneau « Lou Paillol »
- Protéinov **[Zoom]**
- FILEG, la filière de production et de valorisation de légumineuses à grains en Occitanie **[Zoom]**.

Structurer des filières durables tout au long de notre chaîne de valeurs

- Filières locales, durables et équitables, labellisées « Agri-éthique » (*Nos blés d'ici*) **[Zoom]**.



Dans le cadre du Plan France Relance, le Plan Protéines a été lancé par les pouvoirs publics pour accroître la production nationale de protéines végétales. Doté d'un budget de 100 millions d'euros, il comporte un important volet de recherche, développement, innovation et transfert. Le Groupe RAGT s'inscrit pleinement dans cette dynamique et a lancé début 2022 la démarche Protéinov qui a vocation à structurer les travaux sur la protéine végétale et ainsi définir la stratégie du Groupe en la matière. Cette plateforme d'échanges réunit des collaborateurs de RAGT Semences, RAGT Plateau Central et RAGT 2n et permet de mutualiser les efforts dans les domaines de l'expérimentation, du marketing et de la communication. Pilotée au sein de RAGT Semences par deux experts, Cyril Gallien et Cécile Hebrard Marty, elle doit permettre au métier de semencier d'approfondir des sujets non explorés jusqu'alors, de consolider des compétences, des connaissances et d'apporter des solutions autour de la protéine végétale. Pour mener à bien ce projet d'ampleur, Lucie Enjalbert a rejoint RAGT Semences en octobre 2022 pour un contrat d'alternance de deux ans.

Sa mission : participer à un projet multi espèces sur le thème de la protéine végétale (autoconsommation à la ferme, nutrition animale transformée, alimentation humaine) en collaboration avec les chefs produits et marchés, dans l'objectif de positionner l'offre innovante sur le marché de la protéine :

- Approfondir les éléments de contexte, clôturer l'étude de marché (consommation, espèces, territoires)
- Participer à la construction du plan d'actions (la qualité des protéines, nouvelles pratiques agronomiques, outils d'aide à la décision...)
- Lancer un plan d'actions avec la mise en place et le suivi des expérimentations (essais au champs, analyse de données...).

Retrouvez la vidéo du Métier Semences [Solution autonomie protéique] ici : https://www.linkedin.com/posts/ragt-semences-protaezinevaezgaeztales-planprotaezines-agriculture-activity-7120046053994676224-p8FL?utm_source=share&utm_medium=member_ios

Q | ZOOM

FILEG, LA FILIÈRE DE PRODUCTION ET DE VALORISATION DE LÉGUMINEUSES À GRAINES EN OCCITANIE

Les légumineuses ont un rôle important à jouer dans la transition agroécologique, elles accompagnent le changement des pratiques agricoles de nos territoires vers un modèle plus durable. La mission principale de FILEG est de favoriser les conditions nécessaires au partenariat entre les acteurs de l'amont (la production) et de l'aval (transformation et commercialisation), afin de structurer une filière de légumineuses, créatrice de valeurs, à la fois pour l'alimentation humaine et l'alimentation animale en Occitanie, 1^{ère} région française productrice de légumineuses à graines. Le collectif FILEG rassemble aujourd'hui plus de 70 acteurs régionaux - coopératives, négoce, entreprises alimentaires, chambres d'agriculture, semenciers, collectivités locales, centres de recherche, instituts techniques, associations, interprofessions. Représentée par Nicolas Lecat, RAGT est membre du conseil d'administration et participe aux travaux sur le volet recherche variétale (RAGT 2n) et sur le volet agricole (RAGT Plateau Central) pour répondre aux enjeux tels que le renforcement de l'autonomie protéique dans les élevages et la recherche de variétés de légumineuses et d'oléagineux à haute teneur en protéines.

FILIÈRES LOCALES, DURABLES ET ÉQUITABLES, LABELISÉES « AGRI- ÉTHIQUE » (NOS BLÉS D'ICI)

Au travers de la démarche *Nos blés d'ici* lancée en 2021, RAGT Plateau Central a souhaité structurer dans le Tarn et l'Aveyron une filière de blé tendre en collaboration avec la minoterie Calvet à Rignac (12). De la production aux champs (association de producteurs créée) au meunier transformateur, tous les acteurs sont engagés et répondent à un cahier de production basé sur l'innovation agronomique. Fort de ce travail de structuration de filière, RAGT Plateau Central a obtenu au printemps 2023 la labellisation « Agri-éthique » pour *Nos blés d'ici*. Agri-éthique est un label de commerce équitable, 100 % français, lancé en 2013 par la coopérative vendéenne Cavac. Dans le cadre du blé Agri-éthique, le label regroupe les acteurs de la filière, boulangers, agriculteurs, meuniers qui s'engagent mutuellement sur un volume de céréales, et un prix fixe pendant une durée contractuelle de 3 ans.

FEUILLE DE ROUTE

S'engager pour l'alimentation durable des animaux d'élevage

- Adhésion de Promash à Duralim pour l'année 2024 :
 - Engagement n°1 : Reconnaître, soutenir et valoriser la qualité et la sécurité sanitaire des ingrédients (matières premières, prémélanges et additifs), des aliments pour animaux et des produits animaux, garanties par les dispositifs volontaires et collectifs
 - Engagement n°2 : Avoir des pratiques professionnelles responsables en entreprise et avec les parties prenantes, dans un cadre réglementaire exigeant
 - Engagement n°3 : Contribuer à la mise en œuvre de l'engagement pris en 2018 pour atteindre 100 % d'approvisionnements durables en alimentation animale avec, pour les matières premières végétales, un objectif de non-déforestation et de non-conversion
 - Engagement n°4 (collège alimentation animale) : Améliorer la performance environnementale des ali-

ments pour animaux et des productions animales

- Relance du Reporting annuel auprès de Duralim sur nos actions menées en lien avec les 4 engagements décrits ci-dessus pour les sociétés Prodial et Promash.

S'inscrire dans un plan protéines

- Indicateur de performance autour de l'autonomie protéique à l'étude pour rapport RSE 2023-2024.

RAGT Plateau Central - pôle végétal

- Animation association de producteurs (créée pour la filière "Nos blés d'ici") et écoute du marché / étude d'opportunités de structuration de filières agroécologiques.

ÉCLAIRAGE

Le Groupe RAGT fait de l'accessibilité, de la sûreté et de la qualité de ses produits (alimentation humaine et animale) une des principales priorités et exigence opérationnelle sur toute sa chaîne de valeur. Les partenariats avec les acteurs de l'amont et de l'aval

de nos activités sont également recherchés, y compris pour la structuration de filières durables répondant aux attentes des consommateurs.

Quelques chiffres clés autour de la sécurité alimentaire et de la souveraineté alimentaire de nos Métiers :

RAGT Semences



70 % de production française



28 000 tonnes livrées

RAGT Plateau Central



Alimentation du bétail :
228 000 tonnes d'aliments
fabriquées



Collecte et commercialisation :
110 000 tonnes
Courtage de grains : 38 000 tonnes

TABLEAU DE BORD DES INDICATEURS

EXERCICE 2022-2023

Enjeu	Engagements	Valeurs	Nom de l'indicateur	Périmètres d'activités	Périmètres temporels
Transition énergétique	Articuler politique énergie et trajectoire de décarbonation	22/23 : 655 kWh / tonne de semences 65.5 kWh / tonne d'aliments	Consommation annuelle en énergie (électricité + gaz) (en kWh) des sites industriels représentatifs RAGT France par tonne fabriquée (de semences et aliments pour les animaux)	Sites industriels représentatifs RAGT France : RAGT Semences Molinières ; RAGT Semences Estillac ; Prodial Albi ; Prodial Rignac ; Promash Périmètre représentant en moyenne 65% de la consommation annuelle en électricité et 85% de la consommation annuelle en gaz des sites RAGT France	Exercice 22/23
			<i>(j) nouvel indicateur</i>		
Adaptation au changement climatique	Agir pour la valorisation énergétique de la biomasse végétale et la décarbonation des systèmes de chauffe industriels	18/19 : 509T 19/20 : 564T 20/21 : 253T 21/22 : 2 320T 22/23 : 7 299T	Tonnes d'agropellets Calys vendus	RAGT Energie	Exercice 18/19 Exercice 19/20 Exercice 20/21 Exercice 21/22 Exercice 22/23
	Proposer des variétés adaptées aux enjeux environnementaux	18/19 : 18 % 19/20 : 17,4 % 20/21 : 17,2 % 21/22 : 15,6 % 22/23 : 15,8 %	Part (en %) du chiffre d'affaires de RAGT Semences investi dans la recherche (RAGT 2n)	RAGT Semences et RAGT 2n	Exercice 18/19 Exercice 19/20 Exercice 20/21 Exercice 21/22 Exercice 22/23
Gestion des déchets et économie circulaire	Accroître la part de variétés tolérantes à la sécheresse	19/20 : 36 % 20/21 : 37 % 21/22 : 44 % 22/23 : 44 %	Part de variétés de maïs qualifiées tolérantes à la sécheresse produites et commercialisées par RAGT Semences et ses filiales commerciales sur portefeuille variétal maïs (en doses)	RAGT Semences (Département valorisation)	Exercice 19/20 Exercice 20/21 Exercice 21/22 Exercice 22/23
	Maintenir une faible part de déchets dangereux et accroître le taux de valorisation	2019 : 3 % 2020 : 5 % 2021 : 4 % 2022 : 2,3 %	Part (en %) de déchets dangereux produits sur l'année civile	Exclusions de périmètre : Année civile 2019 : Hors LGDF / Terrya / Prodial Rignac / Promash Année civile 2020 : Hors RAGT SA Bourran / site de Rignac (Prodial / Terrya) / site de St Radegonde (Promash / Terrya) Année civile 2021 : Hors Promash Année civile 2022 : pas d'exclusion	Année civile 2019 Année civile 2020 Année civile 2021 Année civile 2022
Préservation de la biodiversité	Maintenir une faible part de déchets dangereux et accroître le taux de valorisation	2019 : 95 % 2020 : 94 % 2021 : 97 % 2022 : 95 %	Taux de valorisation (en %) des déchets produits sur l'année civile	Exclusions de périmètre : Année civile 2019 : Hors LGDF / Terrya / Prodial Rignac / Promash Année civile 2020 : Hors RAGT SA Bourran / site de Rignac (Prodial / Terrya) / site de St Radegonde (Promash / Terrya) Année civile 2021 : Hors Promash Année civile 2022 : pas d'exclusion	Année civile 2019 Année civile 2020 Année civile 2021 Année civile 2022
	Innovier et promouvoir des solutions d'économies de produits phytosanitaires	2017 : 8,3 % 2018 : 9,2 % 2019 : 11,7 % 2020 : 20,3 % 2021 : 22,3 % 2022 : 30,8 %	Taux de couverture CEPP (taux d'atteinte du nombre de CEPP à collecter)	Groupe RAGT France*	Année civile 2017 Année civile 2018 Année civile 2019 Année civile 2020 Année civile 2021 Année civile 2022
Santé, sécurité et QVCT	Améliorer la sécurité et les conditions de travail	Déc. 2019 : 29,7 Juin 2020 : 24,4 Déc. 2020 : 12,9 Juin 2021 : 17,1 Déc. 2021 : 27,6 Juin 2022 : 28,1 Déc. 2022 : 26,3 Juin 2023 : 29,9	Taux de fréquence 2 (TF2)*2 = « nombre d'accidents du travail déclarés avec et sans arrêt pendant 1 an (exclusion des accidents du trajet) » x 1 000 000 / « nombre d'heures travaillées pendant 1 an »	Groupe RAGT France*	Année civile 2019 Exercice 19-20 Année civile 2020 Exercice 20-21 Année civile 2021 Exercice 21-22 Année civile 2022 Exercice 22-23
			<i>(j) nouvel indicateur en remplacement du TF1</i>		

Enjeu	Engagements	Valeurs	Nom de l'indicateur	Périmètres d'activités	Périmètres temporels
Santé, sécurité et QVCT	Améliorer la sécurité et les conditions de travail	22/23 : 0,67	Taux de gravité (TG)*3 = « nombre de jours d'arrêt (en rapport avec un accident du travail – exclusion des accidents du trajet) pendant 1 an » * 1 000 / « nombre d'heures travaillées pendant 1 an »	Groupe RAGT France*	Exercice 22-23
			<i>(j) changement méthode de calcul</i>		
Inclusion, égalité, diversité	Améliorer la sécurité et les conditions de travail	2020 : 0,19 2021 : 0,18 2022 : 0,16	Taux de fréquence sinistres = nombre de sinistres déclarés à l'assureur / nombre total de véhicules, camions et engins assurés	Groupe RAGT France*	Année civile 2020 Année civile 2021 Année civile 2022
	Favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés	2021 : 4,2 % 2022 : 4,1 %	Taux d'emploi de travailleurs handicapés <i>(j) corrections apportées rapport 21-22</i>	Sociétés UES RAGT avec Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés (OETH)	Année civile 2021 Année civile 2022
Attractivité, développement des compétences et fidélisation des collaborateurs	Agir pour l'égalité professionnelle	2019 : 61/100 2020 : 76/100 2021 : 85/100 2022 : 87/100	Score à l'index Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes <i>(j) nouvel indicateur</i>	UES RAGT**	Année civile 2019 Année civile 2020 Année civile 2021 Année civile 2022
	Favoriser l'emploi de personnel permanent	2018 : 82,5 % 2019 : 82,4 % 2020 : 82,4 % 2021 : 81,4 % 22/23 : 83,7 %	Part (en %) de CDI sur l'effectif équivalent temps plein moyen annuel de l'UES RAGT	UES RAGT**	Année civile 2018 Année civile 2019 Année civile 2020 Année civile 2021 Exercice 22/23
Transition des modèles agricoles	Développer les compétences métier de nos collaborateurs	2018 : 2,7 % 2019 : 2,8 % 2020 : 3,0 % 2021 : 3,4 % 2022 : 3,3 %	Part (en %) de la masse salariale allouée à la formation	UES RAGT**	Année civile 2018 Année civile 2019 Année civile 2020 Année civile 2021 Année civile 2022
	Accueillir toujours plus d'alternants	18/19 : 16 19/20 : 21 20/21 : 23 21/22 : 24 22/23 : 30	Effectif moyen d'alternants durant l'exercice	Groupe RAGT France*	Exercice 18/19 Exercice 19/20 Exercice 20/21 Exercice 21/22 Exercice 22/23
Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire	Permettre l'accès à la mobilité professionnelle	20/21 : 6,5 % 21/22 : 9 % 22/23 : 5,5 %	Part (en %) du nombre de mobilités internes sur nombre de contrats CDI à la clôture de l'exercice <i>(j) évolution de l'indicateur</i>	Groupe RAGT France*	Exercice 20/21 Exercice 21/22 Exercice 22/23
	Accompagner la transition agroécologique en Région Occitanie	22/23 : + 47 %	Evolution (en %) du nombre d'exploitations certifiées HVE (Haute Valeur Environnementale) à l'issue d'un accompagnement RAGT Plateau Central (au regard du précédent exercice)	Plateau Central	Exercice 21/22 Exercice 22/23
Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire	Apporter des solutions pour relever les défis de demain	18/19 : 2,9 % 19/20 : 3,0 % 20/21 : 3,1 % 21/22 : 3,0 % 22/23 : 2,6 %	Part (en %) des plantes de services sur totalité des semences commercialisées (en CA)	RAGT Semences et ses filiales commerciales (Direction commerciale) RAGT Plateau Central et Terrya	Exercice 18/19 Exercice 19/20 Exercice 20/21 Exercice 21/22 Exercice 22/23
	S'engager pour l'alimentation durable des animaux d'élevage	2019 : 74 % 2020 : 73 % 2021 : 72 % 2022 : 78 %	Part de nos matières premières vrac origine France (cultivées et transformées en France) dans la fabrication de nos aliments	Prodial (Fabrication d'aliments)	Année civile 2019 Année civile 2020 Année civile 2021 Année civile 2022
	S'engager pour l'alimentation durable des animaux d'élevage	2019 : 3,4 % 2020 : 3,4 % 2021 : 2,6 % 2022 : 0,4 %	Part de nos fabrications d'aliments contenant des produits médicamenteux	Prodial (Fabrication d'aliments)	Année civile 2019 Année civile 2020 Année civile 2021 Année civile 2022

Le Groupe RAGT se fixe pour objectif d'améliorer continuellement ses politiques, ainsi que son périmètre de Reporting/consolidation RSE, dans le cadre du déploiement d'autres Reporting consolidés à l'échelle du Groupe.

*Groupe RAGT France : RAGT SA / RAGT Energie / RAGT Plateau Central / Prodial / Terrya / Promash / RAGT Semences / RAGT 2n / Les Gazons de France

**UES RAGT : RAGT SA / RAGT Energie / RAGT Plateau Central / Prodial / RAGT Semences / RAGT 2n

Evolutions tableau de bord des indicateurs versus rapport RSE 2021/2022 :

- Suppression de l'indicateur Nutriscore car indicateur carbone en construction

- Suppression du taux de certification des fournisseurs Prodial sur un référentiel qualité car objectif 100 % atteint

- Suppression du % de l'effectif participant à au moins une organisation professionnelle car le risque « Evolutions réglementaires » n'est plus considéré comme « risque principal » pour le Groupe RAGT

ITEM OBLIGATOIRES

Informations dites « obligatoires »	DPEF RAGT 2022-2023
Les conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit.	Ces informations sont développées au sein de l'enjeu « Atténuation du changement climatique ».
Les engagements sociétaux en faveur : 1- du développement durable, 2- de l'économie circulaire, 3- de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, 4- du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable.	<p>1- Nos engagements sociétaux en faveur du développement durable sont articulés autour de 3 programmes stratégiques ESG:</p> <ul style="list-style-type: none"> • E - « Empreinte environnementale » • S - « Social - QVCT » • G - « Agriculture durable » <p>2- Nos engagements en faveur de l'économie circulaire sont développés au sein de l'enjeu « Gestion des déchets et économie circulaire ».</p> <p>3- Nos engagements en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire sont introduits par les enjeux « Adaptation au changement climatique » et « Gestion des déchets et économie circulaire ». Le gaspillage alimentaire est pris en compte par l'ensemble de nos activités, au travers de la valorisation des issus de semences et coproduits agricoles, du déclassement de semences, et de la réintégration dans les procédés de fabrication. Les semences non utilisées par les agriculteurs font également l'objet de retours dans nos usines (rachats de semences).</p> <p>4- Nos engagements en faveur du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable sont introduits par les enjeux « Transition des modèles agricoles » et plus spécifiquement par l'enjeu « Sécurité alimentaire et sécurité sanitaire ».</p> <p>Le bien-être animal n'est pas développé en tant que risque « principal » pour cette DPEF, au regard de la matrice de matérialité.</p>
Les accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés.	Cette information est introduite dans le programme stratégique Social - QVCT.

Informations dites « obligatoires »	DPEF RAGT 2022-2023
Les actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités.	Ces informations sont traitées au sein de l'enjeu « Inclusion, égalité, diversité ».
Les postes d'émissions indirectes ou directes liées aux activités de transport amont et aval, accompagnées d'un plan de réduction de ces émissions.	Cf. trajectoire définie pour la question de durabilité « Atténuation du changement climatique ».
Les actions de promotion de l'activité physique et sportive dans le cadre de la société.	Cette information est développée dans l'enjeu suivant « Santé, sécurité et QVCT »

NOTES



Partenaire du monde agricole, créateur de solutions innovantes pour les défis de demain